



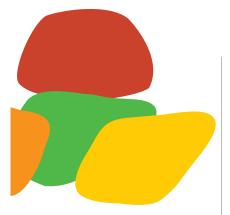
Interview de Gilles D'Ettore

Aménagement du territoire La ville embellit son cadre de vie

Le point sur...

Agde Terre de Cinéma

19 >23 Juin 2008



LEJOURNAL D'AGDE

est édité par la Mairie d'Agde

Service Communication

34306 Agde Cedex

Tél. 04 67 94 62 10

Fax 04 67 94 62 19

http:www.ville-agde.fr

Directeur de la publication

Gilles D'Ettore

Directeur Délégué

Jérôme Cavailles

Responsable de la Publication

Séverine Hügel-Vrancken

Rédaction

service Communication

(Catherine Maurel, Gwenaëlle Monchaux,

Laurent Gheysens et Laurent Uroz)

Graphisme, Studio a...

Tél. 04 67 01 00 95

Fabrication et impression

EUROPRINT

Tél. 04 67 74 12 03

Photos

Service Communication , Pierre Arnaud (portrait du Maire p. 4 et 9), Laurent Arnaud (vue aérienne en haut de la p.5), Florence Denestebe (portrait p.12) et services techniques municipaux (perspective p.25)

Visuels

Studio a (visuel des "Héraults du Cinéma" p. 33, illustrations p.35 et visuel "Agde au fil du temps" p.48) et Laurent Gheysens pour la Ville d'Agde (visuel de "la 4*** nuit des Musées" p.34)

Imprimé sur papier 90 grammes

Tirage, 17 000 exemplaires

Dépôt légal, 2^{ème} trimestre 2008

ISSN 1625-7634

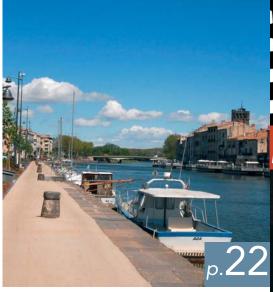
DOSSIERS



Festival DUFILM D'AGDE

LE POINT SUR... OGDE.

terre de cinema



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

agde se developpe



RÉTROSPECTIVE

alisee Popovic Miss agde 2008



SOMMAIRE

actu

P.4

- Interview de Gilles D'Ettore, Maire d'Agde
- Gilles D'Ettore réélu Maire d'Agde
- Gilles D'Ettore reconduit dans ses fonctions de Président à la Communauté d'Agglomération
- Interview de Sébastien Frey,
 Conseiller Général du canton d'Agde
- Le Préfet en terre agathoise
- Paul Roncière, le Monsieur Pêche du Gouvernement, en visite à la Criée

amenagement Du territoire

P.18

- Inauguration de nouveaux locaux pour les sapeurs-pompiers agathois
- Un pôle santé en plein développement
- Agde se développe et embellit son cadre de vie

Passion

P.26

- Cyclo-cross: un sacre mondial pour Arnaud Jouffroy
- Le Raid de l'Archipel
- Du grand art pour la 5^{ème} édition du Trophée de l'Ephèbe

Le Point sur...

P.30

• Agde, Terre de Cinéma

CULTURE

P.34

- 4^{ème} Nuit des Musées
- Agde au fil du temps

au conseil

P.36

• Séances du 21 décembre 2007 et du 3 avril 2008

LIBRE EXPRESSION

P.40

Retrospective

P.41

- De nouveaux locaux pour les associations
- Solidarité avec l'association BADJ
- La Poste se transforme
- 16ème Bourse aux Emplois Saisonniers
- Noces d'Or et de Diamant
- Installation de la 1 000ème téléalarme
- Carnaval : doublement coupable !
- Commémoration de la fusillade de la rue d'Isly
- Le philosophe Comte-Sponville à la MDS
- Un Jeune Ambassadeur très actif
- Les permanences de vos élus
- Appel à candidatures pour les Comités de Quartier
- Alisée Popovic, Miss Agde 2008

BLOC-notes

P.47

- A noter sur votre agenda
- Etat Civil

INTERVIEW

de Gilles D'Ettore

maire d'agde



Gilles D'Ettore a été réélu Maire d'Agde le 21 mars dernier. La liste de l'Union Agathoise qu'il a conduite lors des élections municipales s'est imposée en rassemblant 51,70% des suffrages. C'est donc un nouveau mandat qui s'ouvre aujourd'hui devant lui, l'occasion pour nous de l'interroger sur ses priorités. Le 16 mars, les Agathois vous ont renouvelé leur confiance lors du scrutin municipal. Quel est votre sentiment au lendemain de cette victoire ?

Gilles D'Ettore: Je suis naturellement très heureux et honoré de la confiance que m'ont renouvelé les Agathois. Je sais aussi la responsabilité qui est la mienne et les décisions qui doivent être prises pour offrir à notre cité un développement harmonieux. Le scrutin qui vient de se dérouler comporte pour moi de nombreux enseignements. Il m'appartient désormais de faire en sorte que la nouvelle Municipalité et l'ensemble des élus qui la compose agissent en étant fidèles aux messages qui nous ont été adressés.

De quelle nature sont, selon vous, ces messages ?

Gilles D'Ettore: Les Agathois attendent de nous, et c'est bien légitime, d'être en permanence à leur écoute. Cette question de la proximité est essentielle pour nos concitoyens. Lors du mandat qui vient de s'écouler, nous avons mis en place les Comités de Quartier et j'ai tenu chaque semaine des permanences qui m'ont permis de mieux appréhender les difficultés vécues au quotidien par nos administrés. Toutefois, il nous faudra faire plus encore. J'ai demandé à l'ensemble des élus d'aller constamment à la rencontre des Agathois, dans chacun des quartiers où ils résident. Nous devons être plus réactifs par rapport aux besoins exprimés et plus pédagogiques dans l'explication des décisions prises. C'est là l'une des missions essentielles de la feuille de route que j'ai adressé à l'ensemble de l'équipe municipale.

Pendant cette campagne, certains vous ont reproché de cumuler plusieurs mandats. Qu'avez-vous à leur répondre ?

Gilles D'Ettore: C'est effectivement l'un des arguments utilisés par mes opposants qui a pu être entendu. Je le trouve quelque peu démagogique.



En effet, s'agissant de mon mandat de Député, il nécessite que je sois un ou deux jours par semaine à Paris. C'est toujours l'occasion pour moi de défendre les dossiers agathois et d'accélérer leur mise en œuvre. Cela faisait près de 35 ans que notre cité n'avait pas eu de Député et dans la concurrence que se livrent les territoires, ce n'était pas sans conséquences négatives pour Agde.



Un Député est toujours mieux entendu par le Gouvernement et l'Administration qu'un Maire. C'est peut-être regrettable, mais c'est ainsi. Quant à la présidence de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée, il s'agit d'une fonction et non d'un mandat, qui doit pour des raisons de cohérence et d'efficacité être exercé par le Premier Magistrat de la ville centre. Dois-je rappeler les reproches qui m'ont été faits en 2001, quand j'ai un temps renoncé à la présidence de la Communauté de Communes qui lui a précédé ?

Les questions liées à la vie quotidienne, comme la propreté ou l'entretien de la voirie et des espaces publics, ont été au cœur du débat électoral. Quelles réponses allez-vous apporter à vos administrés dans ces domaines ?

Gilles D'Ettore: Notre qualité de vie dépend en grande partie de notre cadre de vie. Il est donc logique pour les Agathois d'y accorder une importance toute particulière. C'est pourquoi j'ai annoncé pendant la campagne ma volonté de mettre en place une équipe d'"observateurs du cadre de vie" qui puisse être opérationnelle en permanence, afin de répondre à tous les désagréments que l'on peut rencontrer en matière de propreté, d'hygiène publique ou

de dégradation des espaces publics. Nous allons parallèlement créer un numéro vert qui permettra de déclencher efficacement et rapidement l'action des différents services Techniques.

Vous avez annoncé de nombreux projets pour les années à venir. Quels sont ceux qui sont pour vous prioritaires ?

Gilles D'Ettore: En premier lieu, la révision du Plan d'Occupation des Sols, désormais désigné sous la dénomination de Plan Local d'Urbanisme.

Je vais mettre en place prochainement une commission paritairement composée d'élus et de personnalités qualifiées, afin d'engager la réflexion et la concertation sur ce sujet. Le POS voté en 1999 sous la Municipalité de Régis Passerieux a été mal conçu et dans un esprit de densification du bâti. Je veux que l'on sorte de cette logique en revenant à de l'habitat pavillonnaire qui est celui qui correspond le mieux à nos traditions et à l'attente des familles. Les règles d'urbanisme doivent aussi être modifiées en centre ville, pour éviter qu'à l'avenir sa cohésion architecturale ne soit remise en cause par des opérations d'urbanisme en rupture avec l'habitat traditionnel.

Le développement durable et les questions environnementales ont été au cœur du programme d'actions que vous avez proposé aux Agathois. Quels objectifs poursuivez-vous en la matière ? Gilles D'Ettore: Je veux que notre cité soit exemplaire sur la question du respect des équilibres écologiques. Cela n'est pas toujours facile, comme nous avons pu le constater avec la mise en place du

tri sélectif. Mais ce doit être plus qu'une nécessité du

moment, un devoir de notre génération à l'égard de celles qui vont nous succéder.





De nombreuses initiatives à caractère écologique seront prises, qu'il s'agisse par exemple de production d'énergie renouvelable avec l'aménagement d'une ferme photovoltaïque et solaire, ou encore de la construction de bâtiments publics à énergie positive. Par ailleurs, les futurs quartiers doivent être conçus dans le respect des normes HQE (Haute Qualité Environnementale) et il sera nécessaire d'encourager et accompagner techniquement les actuels propriétaires soucieux de renforcer l'isolation thermique de leur résidence. Il y a là un grand chantier, qui plus est porteur de développement pour nos entreprises.

Le développement économique, c'est aussi et surtout, sur notre territoire, le tourisme. Quels seront les axes de l'action municipale dans ce domaine et prendrezvous de nouvelles initiatives ?

Gilles D'Ettore: Naturellement, mais je veux en premier lieu que nous conservions la méthode qui a prévalu ces dernières années, avec la mise en œuvre des "Rencontres des Acteurs du Tourisme" et qui consiste à agir en concertation et en partenariat avec l'ensemble des professionnels. Je souhaite aussi profiter de mon mandat de parlementaire pour que les enjeux touristiques soient mieux pris en compte par l'Etat, notamment en Languedoc-Roussillon où des questions spécifiques se posent, et tout particulièrement pour les stations aménagées il y a 40 ans dans le cadre de la Mission Racine. Celles-ci, et c'est le cas du Cap d'Agde, vont nécessiter de lourds investissements qui ne pourront êtres réalisés qu'avec l'aide de l'Etat. La restructuration de l'Île des Loisirs ainsi que le réaménagement du Centre-Port font par ailleurs parties des grandes réalisations que je souhaite accomplir durant ce mandat. Nous devrons enfin, pour améliorer notre attractivité, mieux valoriser la diversité de notre territoire. C'est la mission de l'Office du Tourisme, dont le rôle doit être renforcé afin qu'il puisse mettre en synergie l'ensemble de notre offre touristique.

Dans cette logique, vous voulez faire du Cœur de Ville un atout pour le tourisme agathois.

Gilles D'Ettore: Bien sûr mais pas seulement, car je veux faire du Cœur de Ville un atout pour l'ensemble de notre territoire. En matière de logement, d'activité culturelle ou de développement économique et touristique, le Cœur de Ville a un rôle majeur à jouer.

Comme ce fut le cas ces deux dernières années, de nombreuses réalisations vont y être menées à bien. Après la libération l'an dernier des quais de la Marine, l'inauguration dans les prochains mois du Moulin des Evêques réhabilité fera date dans l'histoire de notre cité. Nous allons continuer à investir afin d'embellir les espaces publics et les rendre encore plus attractifs pour tous nos visiteurs potentiels. Demain mieux qu'hier, nous devrons agir pour la réhabilitation de l'habitat ancien, en renforçant et en diversifiant nos capacités d'intervention. Tout ne se fera pas en un jour, mais beaucoup sera accompli, j'en prends ici l'engagement.

Pour finir cet entretien, quels sont selon vous les meilleurs atouts dont vous disposez pour servir notre cité au mieux de ses intérêts ?

Gilles D'Ettore: A n'en pas douter, l'expérience acquise depuis 2001 mais aussi la qualité des personnes qu'à l'occasion de cette élection, j'ai pu réunir au sein de l'équipe municipale. J'avais fait du renouvellement de mon équipe une exigence. Je crois avoir réuni les talents et les compétences dont notre ville a besoin pour relever les défis qui sont les siens. J'ai présenté aux Agathois un projet ambitieux et raisonnable car réalisable. Il nous faut désormais nous mettre au travail et fédérer l'ensemble des énergies car nous aurons, pour réussir, besoin de l'engagement de tous.



GILLES D'Ettore réélu Maire d'Agde

La Victoire d'une equipe

C'est dans une ambiance solennelle mais non dénuée d'émotion, et devant de très nombreux Agathois, que s'est tenu vendredi 21 mars, le tout premier Conseil Municipal, destiné à installer officiellement les nouveaux élus d'Agde et à désigner le Maire et ses Adjoints.

En préambule, et comme la loi le stipule, Gilles D'Ettore a donné les résultats chiffrés de l'élection municipale des 9 et 16 mars derniers. "Liste Agde à Venir conduite par Fabrice Mur : 6 927 suffrages - Liste de l'Union Agathoise 2008 conduite par Gilles D'Ettore: 7417 suffrages". Après avoir énoncé la liste des nouveaux élus de la Ville, "dans l'ordre du tableau", l'ancien et nouveau Maire a souligné que le nouveau Conseil comprenait désormais 35 - et non plus 33 - élus, ainsi répartis : 27 sièges pour l'Union Agathoise 2008 et 8 sièges pour Agde à Venir.





Une installation solennelle

En sa qualité de doyen de l'assemblée, André Tobena a pris "pour quelques instants" la présidence du Conseil. Très ému, l'ancien Adjoint au Sport et à la Jeunesse de Gilles D'Ettore en a profité pour expliquer ce qu'est, à son sens, la fonction d'élu. "Etre élu, c'est être réellement au service de tous ses concitoyens, sans distinction aucune. Etre élu, c'est être présent sur le terrain, écouter, analyser, synthétiser puis proposer des solutions aux problèmes rencontrés. Etre élu, ce n'est pas toujours de tout repos mais ô combien captivant et passionnant. Etre élu, c'est gérer le quotidien mais également préparer l'avenir de nos jeunes. Enfin, être élu, c'est être constructif et tirer sa ville vers le haut, afin d'améliorer la qualité de vie de ses habitants et ainsi faire en sorte que l'on soit heureux de vivre en Agde et surtout, fier d'être Agathois". Puis il a procédé à la désignation du secrétaire de séance et de ses deux assesseurs. Il a proposé au Conseil, qui les a approuvées, les candidatures de Marion Maerten comme secrétaire et de Fabrice Mur et Eric Oulieu comme assesseurs. C'est à bulletin secret que les membres du Conseil ont ensuite désigné le premier Magistrat de la commune. Gilles D'Ettore, seul candidat en lice, a été nommé avec 27 voix pour et 8 bulletins blancs. André Tobena lui a ensuite remis, sous les applaudissements de l'assistance et non sans émotion, son écharpe tricolore.

Un deuxième mandat pour Gilles D'Ettore

Reprenant sa place dans l'hémicycle, le Maire a tenu à dire quelques mots. "C'est la troisième fois que les électeurs m'accordent leur confiance pour conduire notre Municipalité. Je les en remercie du fond du cœur. Un cœur qui continue de battre au rythme de notre cité, mais qui est ouvert comme toujours, à tous les Agathois.



Je remercie l'ensemble de mes colistiers, y compris ceux qui ne siègent pas au sein de ce Conseil. Je félicite ceux de l'Union Agathoise 2001 et 2002, notamment Sébastien Frey, qui restera mon premier homme de confiance, lui qui a brillamment repris notre canton et qui donnera plus de force à notre action commune. Je salue également les nouveaux venus, qui ont enrichi notre nouvelle équipe, lui donnant plus d'énergie et de compétences. Je déclare à tous les élus de l'opposition que je m'attacherai au respect des règles de notre République et à l'exercice naturel de notre démocratie, comme je l'ai toujours fait.

> 1^{er} tour élections municipales <

69,06%	
BLANCS/NULS	EXPRIMÉS
469	13 386
3 382	25,27%
5 951	44,46%
2 995	22,37%
834	6,23%
224	1,67%
	3 382 5 951 2 995 834

Je souhaite que leur action soit constructive pour l'intérêt général de notre commune. Je m'attacherai, dans les six ans qui viennent, à être toujours plus près de nos concitoyens. Je veillerai à mettre en place le projet présenté aux Agathois sans étouffer le contribuable.

Je serai le garant des grands équilibres de notre territoire, qui appelle un développement maîtrisé, soucieux de notre environnement et de nos identités. Je m'attacherai à accroître nos actions en faveur de la vie quotidienne des Agathois. Enfin, je veillerai à améliorer la solidarité entre nos concitoyens, pour que chacun puisse aspirer à une vie décente. Je continuerai, avec mon équipe, à mettre en place les équipements nécessaires à notre ville et au bien-être de tous,

notamment dans le domaine de la santé. La prochaine révision de notre Plan d'Occupation des Sols sera également pour nous l'occasion d'envisager collectivement l'aménagement harmonieux de notre territoire. Enfin, je mettrai tout en œuvre avec notre Communauté d'Agglomération pour que notre image touristique continue de s'améliorer et que la création d'emplois reste au

cœur de notre politique économique. Mieux vivre ensemble, dans le respect et la tranquillité passe par cet ensemble d'actions conjuguées. C'est la mission que vous nous avez donnée. L'Union Agathoise 2008 tâchera d'en être digne. Elle s'appuiera pour ce faire sur notre administration municipale et toutes les bonnes volontés citoyennes. Car c'est ensemble que nous avancerons et c'est avec tous les Agathois que nous le ferons".

Désignation des dix Adjoints au Maire

Par 27 voix pour et 8 votes blancs, les dix Adjoints ont ensuite été désignés. Il s'agit, dans l'ordre, de : Sébastien Frey, Yvonne Keller, Henri Couquet, Martine Vibarel-Carreau, Thierry Nadal, Christine Mouysset, André Tobena, Agnès Lambies, Richard Druille et Anne Houles.

Le Maire leur a ensuite remis tour à tour leur écharpe tricolore. Puis il a invité l'assemblée délibérante à se retrouver le 3 avril à 18h, pour une première séance de travail, laquelle sera notamment l'occasion d'attribuer aux Adjoints et Conseillers de la majorité leurs délégations et de nommer les représentants de la Ville au sein des différents organismes, établissements et commissions.

> 2^{éme} tour élections municipales <

	Inscrits	Votants	Blancs ou nuls	Exprimés	Agde à venir : F. MUR	Union Agathoise 2008 : G. D'ETTORE
Total	20 059	14 795	451	14 344	6 927	7 417
%		73,76	3,05	96,95	48,29	51,71

Vos élus 27 élus de la majorité Liste de l'Union Agathoise 2008



Gilles D'Ettore, Maire

> 10 Adjoints <



Sébastien Frey

1er Adjoint

Chargé de l'Aménagement durable du territoire et des Grands Travaux

A ce titre, il coordonne l'action des élus délégués dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement, de la vie quotidienne et du tourisme.



Martine Vibarel-Carreau 4^{ème} Adjoint Chargée de l'Education

Dans ce cadre, elle a tout particulièrement en charge les questions relatives à l'enseignement. Elle coordonne l'action des élus délégués dans les domaine de la jeunesse et du périscolaire.



Yvonne Keller 2ème Adjoint Chargée de la Solidarité communale et de la Culture

Elle est en charge de l'action sociale en faveur de tous et de la mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville. Elle coordonne l'action des élus délégués dans les domaines de l'âge d'or, du logement, de la santé et du patrimoine.



Thierry Nadal 5^{ème} Adjoint Chargé de l'Application du droit des sols

En charge de l'urbanisme, il a notamment compétence pour signer toutes les autorisations d'utilisation et d'occupation des sols.



Henri Couquet 3ème Adjoint Chargé des Budgets et de l'Economie

Il est tout particulièrement chargé de veiller à la parfaite exécution des budgets préparés par le Maire et de coordonner l'action des élus délégués dans les domaines du développement économique, de l'insertion professionnelle et des marchés publics.



Christine Mouysset 6ème Adjoint

Chargée des Marchés publics et des Assurances

Elle est habilitée à signer toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des accordscadres et marchés.



André Tobena 7^{ème} Adjoint Chargé des Sports

Il est chargé de la conduite de la politique sportive municipale au travers des animations et de la gestion des équipements communaux. Il veille à la bonne coordination de la politique sportive avec l'élu en charge des relations avec les associations sportives.



Richard Druille 9ème Adjoint Chargé de la Vie Quotidienne et de l'Environnement

Il est chargé de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie, au quotidien, de nos concitoyens et de suivre les dossiers liés à l'Environnement. Il s'appuie en particulier sur les Comités de Quartiers.



Agnès Lambies 8^{ème} Adjoint Chargée de l'Age d'Or

Elle assure les relations avec les associations du 3ème âge de la Ville et coordonne les actions en faveur de l'Age d'Or.



Anne Houles 10^{ème} Adjoint Chargée de l'Action en faveur du logement

Elle a pour mission de conduire la politique municipale en matière d'amélioration de l'habitat.

> 16 Conseillers Municipaux délégués <



Christian Théron Chargé des Transports et des Déplacements

Il a la responsabilité de veiller à la cohérence du Plan de Déplacement communal avec les schémas supracommunaux.



Véronique Salgas

Chargée de la Protection des espaces sensibles, des Energies renouvelables et de l'Agenda 21

Elle veille à la préservation et à la promotion des espaces sensibles et remarquables communaux. Elle est responsable du développement de programmes liés aux énergies renouvelables et de la mise en œuvre de l'"Agenda 21".



Gérard Millat

Chargé du Développement économique

Il est chargé de la mise en œuvre de dispositifs propres au développement économique de notre territoire.



Christine Sabathier

Chargée des Relations avec les administrés du Grau d'Agde et des dossiers périscolaires municipaux

Elle veille à la prise en considération des requêtes exprimées par les habitants du Grau d'Agde et, en coordination avec l'Adjointe déléguée à l'éducation, a pour mission d'assurer le développement des actions périscolaires.



Christine Antoine Chargée de l'action en faveur du Patrimoine

Elle est responsable de la promotion et de la rénovation du Patrimoine agathois.



Yves Mangin

Chargé de la Santé et du Handicap

Il veille au développement des actions et des structures publiques ou privées dans le domaine de la santé. Il est chargé de la prise en considération des problèmes liés aux handicaps dans





Marion Maerten
Chargée du Développement
du Tourisme
Elle conduit la politique en faveur du

développement touristique.



Gaby Ruiz
Chargé des Festivités
et Animations
Il coordonne la politique d'animations
festives de la Commune en parfaite

organismes impliqués.

cohérence avec celle des autres



Jean-Luc Chaillou Chargé de la Jeunesse et des Politiques contractuelles

Il veille à développer des actions adaptées en faveur de la jeunesse, quel que soit le domaine (sportif, culturel, loisirs ou éducatif), en coordination avec les élus délégués. Il assure l'impulsion et le suivi des politiques contractuelles avec les partenaires institutionnels.



Lucienne Labatut
Chargée de la Réglementation
et de la Citoyenneté

Elle dispose d'une délégation de signature des actes relatifs à la réglementation. Elle est aussi en charge des associations qui, de par leur nature, ne sont pas gérées dans le cadre d'autres compétences déléguées.



Géraldine Kervella

Chargée des Relations avec les Administrés du Centre Ville, du Commerce agathois et du Développement des Métiers d'Art

Elle veille à la prise en considération des requêtes exprimées par les habitants du Centre Ville, a en charge les actions en faveur du commerce et des "Métiers d'Art en Agde" en lien avec la Communauté d'Agglomération.



Rémy Glomot
Chargé des Associations
patriotiques

Il assure le lien constant et nécessaire avec les associations patriotiques, pour garantir le devoir de mémoire en Agde.



Jean-Alain Numerin

Chargé des Relations avec les associations sportives

En relation avec l'Adjoint délégué aux Sports, il assure le lien constant et nécessaire avec les associations sportives pour garantir le développement du mouvement sportif agathois.



Marie-Hélène Mattia Chargée de l'Insertion professionnelle

A ce titre et en relation avec les élus délégués, elle veille au développement des actions en faveur de l'insertion professionnelle de tous les citoyens.



Muriel Bechaux

Chargée des Relations avec les Administrés du Cap d'Agde

Elle veille à la prise en considération des requêtes exprimées par les habitants du Cap d'Agde.



Eric Oulieu
Chargé de la Coordination en matière de Sécurité

Il est chargé, auprès du Maire, des questions de sécurité. A ce titre, il représente le Maire au sein de la Commission Consultative de Sécurité et d'Accessibilité (CCSA).

> 8 Conseillers Municipaux d'opposition <

Liste Agde à venir



Fabrice Mur Conseiller Municipal



Hélène Pascual Conseillère Municipale



Anne-Marie Garrigues Conseillère Municipale



Serge Jene Conseiller Municipal



Pascal Troisi
Conseiller Municipal



Nathalie Dubois Conseillère Municipale



Florence Denestèbe Conseillère Municipale



Adrien Terribile Conseiller Municipal (en remplacement de Louis-Paul Delpech, lequel a démissionné)

➤ Les représentants de la Commune < Au sein des associations, établissements et autres organismes

Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée : 10 délégués titulaires : Gilles D'Ettore, Sébastien Frey, Christine Antoine, Véronique Salgas, Christian Théron, Gérard Millat, Thierry Nadal, Richard Druille, Marion Maerten et André Tobena 5 délégués suppléants : Yvonne Keller, Jean-Luc Chaillou, Géraldine Kervella, Marie-Hélène Mattia et Anne Houles

Conseil d'administration du CCAS : Présidé de droit par le Maire, ce Conseil comprend, outre 7 membres non élus, <u>7 délégués du Conseil Municipal</u> : Yvonne Keller, Agnès Lambies, Anne Houles, Yves Mangin, Henri Couquet et Sébastien Frey

Comité de Direction de l'Office du Tourisme du Cap d'Agde : 11 titulaires : Gilles D'Ettore, Sébastien Frey, Henri Couquet, André Tobena, Gérard Millat, Marion Maerten, Géraldine Kervella, Jean-Alain Numérin, Muriel Bechaux, Gaby Ruiz et Christian Théron - 10 suppléants : Thierry Nadal, Richard Druille, Christine Antoine, Véronique Salgas, Christine Sabathier, Yves Mangin, Rémy Glomot, Marie-Hélène Mattia, Eric Oulieu, Anne Houles et Jean-Luc Chaillou

SODEAL: 1 représentant aux assemblées générales : Sébastien Frey - 10 représentants au sein du Conseil d'Administration : Gilles D'Ettore, Sébastien Frey, Gaby Ruiz, Eric Oulieu, Yves Mangin, Gérard Millat, Muriel Bechaux, André Tobena, Henri Couquet et Jean-Alain Numérin

SAEML Criée aux Poissons : 7 administrateurs : Christian Théron, Christine Sabathier, Agnès Lambies, Sébastien Frey, Gérard Millat, Jean-Alain Numérin et Gilles D'Ettore - 1 représentant au sein des assemblées générales : Christian Théron

Commission départementale de suivi portuaire et Conseil portuaire du Port Départemental de Pêche du Grau d'Agde : 2 représentants : Sébastien Frey (titulaire) et Christian Théron (suppléant)

Comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples du canton d'Agde: 5 délégués titulaires: Rémy Glomot, Véronique Salgas, Eric Oulieu, Sébastien Frey et Richard Druille - 5 délégués suppléants: Jean-Luc Chaillou, Yves Mangin, Anne Houles, Jean-Alain Numérin et Agnès Lambies

Caisse des Ecoles : Outre le Maire qui en est Président de droit, la Ville y compte <u>4 représentants</u> : Martine Vibarel-Carreau, Christine Sabathier, Jean-Luc Chaillou et André Tobena

Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux pour l'Elimination des déchets ménagers et assimilés : 2 délégués titulaires : Richard Druille et Christine Sabathier 2 délégués suppléants : Jean-Alain Numérin et Marion Maerten

Comité Syndical du Syndicat d'Adduction d'Eau du Bas Languedoc : 2 délégués titulaires : Yves Mangin et Richard Druille 2 délégués suppléants : Véronique Salgas et Lucienne Labatut

Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Etude et de Travaux de l'Astien : <u>1 délégué titulaire</u> : Véronique Salgas <u>1 délégué suppléant</u> : Richard Druille

Conseil d'Administration de la MJC : <u>4 représentants</u> : André Tobena, Jean-Alain Numérin, Lucienne Labatut et Yvonne Keller

GILLES D'ettore

reconduit dans ses fonctions de Président

à la communaute d'agglomeration HERAULT-MEDITERRANEE

'est avec une confortable majorité que Gilles D'Ettore a été reconduit dans ses fonction de Président de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée, lors du Conseil Communautaire qui s'est tenu en Mairie d'Agde le 14 avril dernier. Avec 38 voix pour, 5 bulletins blancs et 1 abstention, les 44 délégués titulaires de la CAHM l'ont en effet choisi pour présider aux destinées de notre Agglomération durant les six prochaines années afin, comme l'a souligné le Maire de Pézenas Alain Vogel-Singer, "de poursuivre le travail engagé". Une marque de confiance qui est allée droit au cœur du Député-Maire d'Agde. "Je tâcherai d'être un Président comme je l'ai été durant cinq ans, un Président à l'écoute et qui étudie les projets portés par chaque commune".

Evoquant "l'esprit communautaire qui



nous rassemble", Gilles D'Ettore a souligné l'importance d'œuvrer dans "le domaine économique, notamment en favorisant l'accès à l'emploi des plus jeunes et en agissant pour préserver nos activités traditionnelles, la pêche et la viticulture". Autres compétences de la Communauté d'Agglomération, l'habitat et l'aménagement du territoire. "Il nous faut conserver notre harmonie et respecter, en les valorisant, nos atouts environnementaux et patrimoniaux". Pour finir, le nouveau Président a souhaité voir se poursuivre l'action engagée. "La Communauté d'Agglomération nous a appris à travailler ensemble, à vivre ensemble. J'espère que cet esprit de dialogue et d'échanges se poursuivra dans les six années qui viennent".

> 12 Vice-Présidents <

Le Conseil Communautaire a ensuite permis de désigner les 12 Vice-Présidents qui travailleront aux côtés du Député-. Maire d'Agde.

Le vote à bulletin secret a désigné... 1er Vice-Président : Alain Vogel-Singer,

Maire de Pézenas, chargé de l'Aménagement du Territoire et du Développement durable. Coordonnateur du Pôle Projets (une nouveauté dans le fonctionnement de l'Agglomération)

Vice-Président : Guy Amiel, Maire de Saint-Thibéry, chargé des Finances, des Affaires Juridiques et des Systèmes d'Information. Coordonnateur du Pôle communautaires sportifs et culturels **Fonctionnement**

3ème Vice-Président : Jean Martinez, Maire de Caux, chargé de l'Innovation économique, de la Formation et des Maisons de l'Entreprise

ne Vice-Président : Edgar Sicard, Maire de Nézignan l'Evêque, chargé des Ressources **Humaines et Relations Sociales**

5^{ème} Vice-Président : Robert Gayraud, Maire de Pomerols, chargé de la Commande Publique et de la Logistique Technique

6ème Vice-Président : Gérard Millat, Conseiller Municipal d'Agde, chargé du Développement économique

 Vice-Président : Jacques Garriga, Adjoint de Montagnac, chargé des Equipements de l'Environnement

8ème Vice-Président : Patrice Drevet,

Conseiller Municipal de Pézenas, chargé du Tourisme et de la Communication

9^{ème} Vice-Président, Christine Antoine,

Conseillère Municipale d'Agde, chargée des Affaires Patrimoniales et de la Politique de la Ville

10^{ème} Vice-Président : Vincent Gaudy, Maire de Florensac, chargé de l'Habitat

11ème Vice-Président : Christian Théron. Conseiller Municipal d'Agde, chargé des **Transports**

12ème Vice-Président : Véronique Salgas, Conseillère Municipale d'Agde, chargée

INTERVIEW

de Sébastien Frey

conseiller general du canton d'agde



Le 16 mars dernier, les habitants de notre canton vous ont désigné avec 51,23% des suffrages pour les représenter au sein du Conseil Général de l'Hérault. Quel est votre sentiment après cette victoire?

Sébastien Frey: Tout d'abord, un sentiment de responsabilité face à la mission qui m'a été confiée par les habitants de notre canton. Je veux être digne de la confiance qu'ils m'ont donnée. En cela, je suis déterminé à rattraper le retard accumulé pour certains dossiers en raison de l'absence prolongée de mon prédécesseur. J'ai la volonté de servir les habitants des 4 communes du canton: Agde, Bessan, Marseillan et Vias.

Vous portez un "Projet pour notre canton" qui s'appuie sur 50 propositions. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce projet et sur les premières actions que vous souhaitez engager ?

Sébastien Frey: J'ai en effet porté un "Projet pour notre canton" organisé autour de 7 axes de travail et 50 propositions concrètes. Je vais donc m'attacher à mettre en œuvre dans les plus brefs délais les actions relatives au développement durable de notre territoire et au développement économique. En matière de développement durable, mes priorités concernent le schéma intercommunal de pistes cyclables et de déplacements doux, la mise en valeur des espaces navigables (fleuve Hérault et Canal du Midi) et de leur environnement ainsi que la sécurité routière, en particulier sur la route de Rochelongue.

En termes de développement économique, je souhaite agir prioritairement dans les secteurs du tourisme, du petit commerce, de l'artisanat et enfin pour la promotion de notre terroir. Il me semble en effet primordial et nécessaire d'impliquer le Comité Départemental du Tourisme dans notre canton, qui est quand même le 1er canton touristique du département. Le Cap d'Agde doit être au cœur de la stratégie départementale. Concernant le petit commerce et l'artisanat, je me battrai pour mobiliser les crédits départementaux pouvant être affectés aux projets d'amélioration des petits commerces des cœurs de ville et villages, afin de dynamiser le secteur. Enfin, je souhaite aider les acteurs du terroir à s'inscrire plus fortement dans une politique de commercialisation de leurs produits. Naturellement, toutes ces initiatives devront être partagées par les élus de chaque commune et plus largement par l'ensemble des populations.

Justement, vous défendez l'idée selon laquelle l'écoute des administrés doit sans cesse être renforcée...

Sébastien Frey: Oui, car j'ai la conviction que l'action publique est plus forte quand elle a été précédée par une concertation qui permet de mieux faire comprendre le sens donné et parfois aussi d'améliorer le dispositif initialement prévu. Dès les prochains jours, je tiendrai des permanences dans les quatre villes du canton. Je mettrai un point d'honneur à être présent, disponible et à l'écoute. Je tiens aussi à mettre en place des structures de concertation concernant les questions liées à l'environnement et à la vie associative.

En tant que Conseiller Général du canton d'Agde, vous siègerez à l'assemblée départementale mais pas dans la majorité dirigée par André Vezinhet. Cela pose-t-il problème ?

Sébastien Frey : Il est normal que les opinions de chacun puissent être exprimées librement. Elles doivent aussi être respectées.



EXPRIMÉS

12 513

Je défendrai au sein de l'assemblée départementale les intérêts du canton d'Agde. Je serai présent au Conseil Général de l'Hérault pour solliciter auprès de son Président les participations financières et les aides départementales pouvant être apportées aux communes de notre canton. Il ne fait pour moi aucun doute que ces

demandes seront examinées objectivement. De la même manière, j'entends pour ma part travailler avec les Maires des 4 communes de notre canton, quelles que soient leurs appartenances politiques respectives.

> Elections Cantonales 2008 <

Dimanche 9 mars, 1er tour

AGDE RESULTATS DÉFINITIFS Taux de participation : 64,80% INSCRITS VOTANTS **BLANCS/NULS** 12 887 19 887 374

Ont optenu		
M. François AMAROS	1 096	8,76%
M. Didier DENESTEBE	1 369	10,94%
M. Régis PASSERIEUX	3 460	27,65%
M. Henri COUQUET	2 338	18,68%
M. Frédéric MARKIDES	844	6,74%
M. Sébastien FREY	3 406	27,22%

Dimanche 16 mars, 2ème tour Taux de participation: 70,40%

INSCRITS VOTANTS BLANCS/NULS EXPRIMÉS 19 884 13 998 631 13 367 Ont obtenu

M. Régis PASSERIEUX 6 421 48,04% M. Sébastien FREY 6 946 51,96%



> Ils se sont succédé comme Conseillers Généraux du canton d'Agde... <

1919 Pierre BERTOUY 1945 Louis REBOUL 1958 Louis VALLIERE 1964 Francis MAS 1970 Paul BALMIGERE 1982 Guy TOURREAU 1994 Régis PASSERIEUX 2008 Sébastien FREY

Le Prefet

en terre agathoise

PREMIERE VISITE OFFICIELLE POUR CYRILLE SCHOTT



n fonction depuis l'été dernier, le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon Cyrille Schott s'est rendu à Agde le 21 janvier dernier pour une visite officielle. La première depuis sa nomination. Accompagné notamment du Sous-Préfet délégué au Littoral, du Sous-Préfet de Béziers et du Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, il s'est rendu à la Criée aux Poissons du Grau d'Agde dont le Directeur, Philippe Maingourd, lui a fait visiter les locaux. L'occasion pour le Préfet de se faire expliquer le plan d'extension des quais avant de monter à bord d'un bateau de pêche à la thonaille afin de discuter avec les professionnels des difficultés qu'ils rencontrent en raison des nouvelles réglementations européennes. Deuxième lieu de visite : le secteur dit du Radar, où le Préfet a pu se rendre compte des premiers aménagements de l'Espace Sportif et de Loisirs des Champs Blancs : ceux du Groupe Scolaire du Littoral et du stade Michel Millet. L'occasion également de découvrir l'emplacement du futur Centre Aquatique, dont les travaux pourront être engagés au terme de l'enquête publique. Le Préfet s'est ensuite rendu au CSU, Centre Superviseur Urbain, pour y constater "les excellents résultats" obtenus par Agde en matière de lutte contre la délinquance, laquelle a baissé de 20 % depuis 2001 et s'agissant des violences à personnes, de 22 % rien qu'en 2007. Il s'est ensuite arrêté sur le site de l'ancien Crossmed, en haut du Mont Saint-Loup, lequel devrait, après réhabilitation, être ouvert au public.

Dernière halte : le Cœur de Ville. Le Préfet a tour à tour pu découvrir la place de la Marine, la nouvelle Ecole de Musique Barthélémy Rigal, les quais de la Marine, la rue Jean Roger, le quartier de la Glacière, "un petit bijou" selon lui, et pour finir, le Moulin des Evêques et le château Laurens.

> Petite anecdote <

Amoureux des vieilles pierres, le Préfet Cyrille Schott a souhaité découvrir les richesses patrimoniales du Cœur de Ville et promis au Maire que l'Etat soutiendrait tous les efforts engagés par la ville d'Agde afin de mieux les valoriser.







le Monsieur Pêche Gouvernement

en visite à la criee **QUX POISSONS** DU GRAU D'AGDE

Ronciere

'est dans le cadre de la mission sur la réforme de la pêche maritime française que lui a confiée le Président de la République Nicolas Sarkozy que le Conseiller d'Etat Paul Roncière, le nouveau Monsieur Pêche du Gouvernement, est venu en Agde le 31 mars dernier.

Accompagné de Philippe Moge, Directeur des Affaires Maritimes de Sète et du Député-Maire d'Agde Gilles

D'Ettore, il s'est rendu à la Criée aux Poissons du Grau d'Agde, où il a pu, après une visite des lieux, s'entretenir avec le directeur de l'Etablissement, Philippe Maingourd, et les représentants des pêcheurs. Entre autres sujets évoqués, les différents problèmes que rencontrent aujourd'hui les thoniers pour exercer leur activité en Méditerranée. Le Conseiller d'Etat a également expliqué les trois points principaux de sa mission et de la réforme :

- En premier lieu, parvenir à une structuration de la profession adaptée aux réalités économiques et sociales de notre pays et de l'Union Européenne. La loi de 1991 qui organise la profession doit être modifiée pour permettre la création d'une véritable interprofession alliant la pêche responsable à la consommation responsable.
- En second lieu, clarifier définitivement les liens entre l'accès à la ressource et les droits à produire. Dans le système actuel, de nombreuses incohérences conduisent en effet à délivrer un trop grand nombre de droits. Toutes les options qui s'offrent au secteur pour gérer durablement la ressource halieutique doivent donc être examinées.

• En troisième et dernier lieu, contrôler les pêches. Ce contrôle, qui est l'une des composantes d'une politique de la pêche, doit être conforté tant dans ses objectifs que dans son organisation. L'Etat français doit démontrer aux professionnels, à l'ensemble de nos concitoyens et à la Commission européenne qu'il se donne les moyens d'un contrôle des pêches utile, efficace et juste.



> Objectif <

La visite de Paul Roncière sur Agde s'inscrit dans l'objectif qu'il s'est fixé : rencontrer les différents acteurs français qui sont en rapport avec la pêche, afin de poser les conditions d'un nouveau dialogue sans tabou et d'élaborer les propositions nécessaires qui assureront l'avenir des professionnels de la pêche et de ce secteur d'activité, nécessaire à la vitalité et à la diversité de l'économie française.

INCUGURATION de nouveaux locaux

POUR Les sapeurs-pompiers agathois



C'est en un temps record, moins d'un an, que les travaux d'extension du Centre de Secours d'Agde ont été réalisés sous la direction des services Techniques de la Ville.

Une réalisation qui fait aujourd'hui l'unanimité, notamment celle des sapeurs-pompiers du Centre, qui vont ainsi bénéficier de meilleures conditions de travail pour accomplir les missions qui leur sont dévolues afin d'assurer la sécurité des habitants du canton.

'inauguration officielle des nouveaux équipements a eu lieu le 9 février dernier, en présence du Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, du Président du SDIS 34, Michel Gaudy, du Président du SIVOM du Canton d'Agde, Sébastien Frey, du Directeur Départemental Adjoint du Service d'Incendie et de Secours, le Colonel Gilles Autin, du Chef de Centre de Secours d'Agde, le Capitaine Bonnafoux, du Président du SIVOM, du Maire de Marseillan et du Conseiller Général du canton d'Agde alors en fonction, ainsi que d'un public venu nombreux. Après le dévoilement d'une plaque commémorative, en hommage aux soldats du feu qui ont donné leur vie dans l'accomplissement de leur devoir, le Député-Maire, le

Président du SDIS 34 et le Chef de Centre ont déposé une gerbe de fleurs au pied du monument. Puis, tous se sont dirigés vers l'entrée des nouveaux locaux, où le Président du SIVOM a coupé le traditionnel ruban tricolore et invité chacun à découvrir les aménagements réalisés.

650 m² aménagés

L'extension réalisée est un vaste bloc de 60 mètres sur 6. Dans ce bâtiment de plus de 650 m², ont été aménagés, sur deux niveaux, treize chambres (en plus des 5 déjà existantes), deux blocs sanitaires, une nouvelle cuisine, un nouveau réfectoire, une salle de détente et une salle de sports. Le bâtiment existant a lui aussi été remanié - et rénové - afin d'offrir une meilleure distribution de l'espace général.

S'adapter aux besoins et à la réalité du terrain

Comme l'a souligné le Capitaine Bonnafoux, cette extension était devenue nécessaire au regard de l'évolution du Centre. En effet, "le casernement actuel datait de 1994. Ces locaux ne répondaient plus aux exigences réglementaires et ne nous permettaient pas non plus d'aborder les sorties dans de bonnes conditions. Il était impératif de moderniser et développer le Centre afin de l'adapter à l'augmentation de l'activité opérationnelle, qui a pratiquement doublé pour dépasser les 5 000 interventions annuelles, et à celle de l'effectif, qui, de son côté, a été multiplié par trois. Par ailleurs, il nous fallait tenir compte du renouvellement de la totalité des véhicules et engins d'interventions du Centre par des matériels





ultra sophistiqués - dont le dernier en date est un véhicule de commandement tout terrain - soit un investissement total de 1,2 millions d'euros. Aujourd'hui, Agde et son canton sont soumis à des risques naturels importants en termes d'incendies et d'inondations. Il nous faut aussi faire face aux enjeux générés par une démographie qui croît chaque année en période estivale. L'extension du Centre de Secours était donc une nécessité. Ce projet a été bouclé en moins de deux ans, après sa validation par les Maires du SIVOM, la Ville d'Agde et le SDIS, soit dans des délais plus qu'honorables compte tenu de l'importance du chantier". Après avoir remercié l'ensemble des acteurs et partenaires de cette réalisation, le Chef de Corps a souligné : "vous pouvez compter sur l'engagement et la volonté des sapeurs-pompiers d'Agde pour porter toujours plus haut le service public dont nous avons la charge. Vive les sapeurs-pompiers de l'Hérault".

L'unanimité autour d'un investissement de 820 000 euros

Le Président du SIVOM Sébastien Frey s'est réjoui pour sa part de l'unanimité faite autour de ce projet, notant que "cet investissement est majeur à plus d'un titre. D'abord, parce qu'il souligne le sens fort donné à l'action publique impulsée par les élus. Ensuite, parce qu'il marque la reconnaissance de votre profession et la volonté d'apporter des réponses concrètes en matière de sécurité. Enfin, parce que le coût de l'opération est conséquent : 820 000 euros HT, financés à hauteur de 30% par le Conseil Général de l'Hérault et de 70 % par le SIVOM du canton d'Agde".

Le Président du SDIS 34, Michel Gaudy, a mis en parallèle la nouvelle Caserne d'Agde et les actions menées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours. "Cette extension représente un appui et un encouragement aux actions que le SDIS mène à Agde par les renforts en matériels et en véhicules. Si la sécurité n'a pas de prix, elle a en revanche un coût. Le budget départemental annuel qui y est consacré s'élève à 80 millions d'euros et le Département a multiplié par 10 ses investissements afin d'aider les Centres de Secours. L'exemple agathois est à ce titre un encouragement pour les autres centres héraultais".

Une reconnaissance pour le travail accompli au service des populations

Clôturant les discours, le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore a tenu à souligner sa satisfaction "de nous retrouver aujourd'hui pour la réception des travaux d'extension de la Caserne. Ceux-ci vont permettre à nos sapeurs-pompiers de bénéficier au quotidien de bien meilleures conditions de travail. Le Centre de Secours d'Agde est en effet le 3ème de l'Hérault de par le nombre de ses interventions. La qualité de l'implication de ses personnels, la modernité des moyens matériels mis à leur disposition, l'adaptation du Centre aux conditions de vie et de travail de nos soldats du feu offrent à nos concitovens l'assurance d'interventions efficaces et rapides au bénéfice de leur sécurité. Agde peut être fière de ses pompiers. Tout ce que l'on peut leur souhaiter pour 2008, c'est d'avoir à intervenir le moins possible car nous connaissons tous naturellement les difficultés de leur métier".

UN POLE SANTE en plein développement

ouverture de deux nouveaux equipements

Après l'ouverture du Centre de Soins Polyvalent fin novembre 2006, le pôle santé d'Agde s'est étoffé cette année avec l'ouverture d'un centre de dialyse et la mise en service d'un scanner dernière génération. Ces deux équipements, qui n'existaient pas jusqu'ici, vont radicalement transformer la prise en charge des patients agathois.



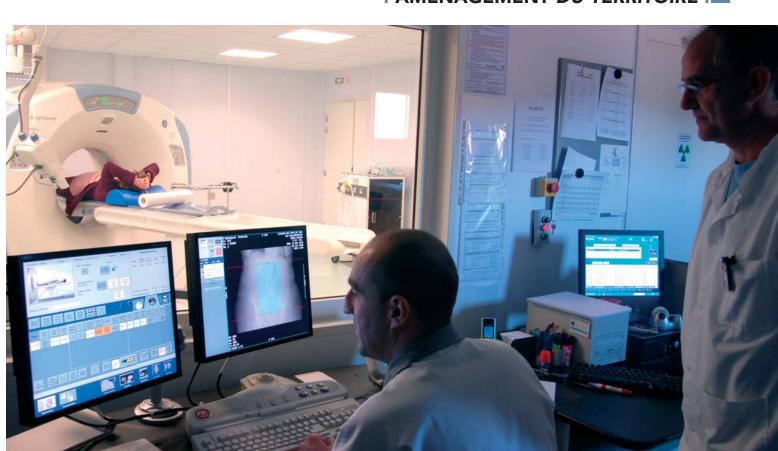
Un scanner dernière génération

e 6 mars, un nouveau scanner a été inauguré sur le site du Centre de Soins Polyvalent. Le nouveau bâtiment dispose d'une double entrée : l'une directe pour les patients depuis l'hôpital, l'autre destinée au grand public depuis le 3, rue des Rosiers.

Réalisé grâce à un partenariat public-privé, reposant sur une convention cadre Scanner-Hôpital d'Agde et une participation de la Ville, ce nouvel équipement permettra un meilleur confort des patients. En effet, le scanner le plus proche se situait jusqu'ici à Sète ou à Boujan, au nord de Béziers. "Désormais, nos patients pourront obtenir un rendez-vous dans un délai limité" précisent les cinq radiologues associés, à l'origine du projet. Il s'agit des Docteurs Boillet, Saucerotte, Daclin, Charret et Meny.

Aujourd'hui, le centre accueille 20 patients pour les vacations privées du matin. Pour ce qui concerne celles de l'hôpital, elles ont lieu le mercredi et le jeudi après-midi et permettent d'accueillir 80 patients sur les deux jours. Il est utile de rappeler que ce scanner dernière génération, qui représente un investissement d'1 million d'euros, permet d'effectuer 16 coupes en simultanée, de 0,6 mm chacune. En empilant ces coupes, un logiciel reconstitue fidèlement la zone scannée en 3 dimensions. Ce scanner autorise ainsi tous les examens, aussi bien abdominal, géographique (au niveau des vaisseaux), ostéo-articulaire que dentaire.





Un centre de dialyse doté de la dernière technologie

Un investissement d'un million d'euros

Quelques jours après, le 17 mars, c'est un centre de dialyse flambant neuf qui ouvrait ses portes, également à proximité du Centre de Soins, rue Raymond Aris. Treize personnes pourront y être traitées en même temps avec, comme conséquence directe pour les patients, de meilleurs horaires

de jour! Le Directeur de l'établissement, le Docteur Ronan Lorho a souligné que le centre fonctionnerait avec "du personnel qualifié dont un médecin, qui s'occupera des soins assistés par du matériel dernière technologie permettant à l'unité de Sète, la maison mère, de connaître en temps réel, l'état de tension du patient, la concentration des déchets entre le sang non épuré et le liquide de dialyse propre...". Aucune panne n'étant permise sous peine de mettre en péril la vie des personnes, le Directeur a pris un maximum de précautions. Le centre possède ainsi "une chaîne de traitement pour l'eau de façon à ce que celle-ci soit la plus pure possible. Aussi, afin d'être sûr d'avoir toujours de l'eau, nous utilisons deux réseaux distincts". La fréquentation est pour l'heure difficile à estimer mais le centre de Sète étant complètement saturé, et les estivants n'étant jusqu'ici

pas pris en charge, cette unité novatrice s'attend à une très forte demande. Elle a d'ailleurs été conçue de manière à pouvoir accroître sa capacité d'accueil.

Le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore a exprimé toute sa satisfaction quant à l'implantation sur Agde d'une telle structure, non seulement pour les habitants mais aussi pour les vacanciers. "Notre station va pouvoir enfin accueillir les estivants qui sont en dialyse. Ils pourront ainsi profiter pleinement et sereinement de leurs vacances et des nombreuses possibilités qu'offre notre destination touristique".



OGDE se développe

et embellit son cadre de vie



Le Groupe Scolaire du Littoral,

un équipement Haute Qualité Environnementale

La construction du nouveau Groupe Scolaire du Littoral, situé aux Champs Blancs, a été achevée comme prévue fin mars. Une visite du lieu s'imposait donc avec, en tête du cortège, les représentants des parents d'élèves et les enseignants très intéressés par ce nouvel équipement.

Dès le premier regard, un constat s'impose : l'école offre une parfaite harmonie avec le site choisi. L'architecte Philippe Coudray l'a conçu tel un cocon, "protecteur mais ouvert vers l'extérieur", avec vue sur le Mont Saint-Loup. Sur 8 000 m² de terrain, 2 200 m² de bâtiments ont été spécialement créés pour placer l'enfant dans un cadre de vie bénéfique à son épanouissement tout en privilégiant sa sécurité et ses besoins éducatifs. Le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore a d'ailleurs souligné "l'étroite collaboration qui a prévalu dans cette réalisation que ce soit avec le personnel enseignant, les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes afin de tendre vers "l'école idéale"".

L'architecte a quant à lui évoqué à juste titre un "pari" architectural car ce projet répond à un double enjeu : le confort des enfants et des enseignants d'une part et la réalisation d'un bâtiment devant répondre techniquement à une démarche dite "HQE" (Haute Qualité Environnementale) d'autre part.

Parmi les objectifs prioritaires figurent l'insertion dans le site, la maîtrise de l'énergie et le confort des locaux tant en hiver qu'en été. Pour répondre à l'enjeu énergétique, et donc réduire les consommations de chauffage, d'éclairage et d'eau chaude, plusieurs choix ont été faits : utilisation de briques de 30 "monomur", ventilation à double flux avec récupération d'énergie, pose de vitrages à isolation renforcée, installation de panneaux solaires, thermiques pour l'eau chaude et photovoltaïques pour la production d'électricité, mise en place d'une sonde d'éclairement pour gérer automatiquement la lumière... Selon les calculs de l'architecte, ce bâtiment consommera ainsi environ 33 % d'énergie de moins qu'une école classique! La consommation journalière sera d'ailleurs affichée sur un panneau électronique de façon à sensibiliser les enfants à la démarche. La visite a permis de découvrir deux lieux de vie distincts puisque le Groupe Scolaire comprend trois classes de maternelles et cinq classes élémentaires, pour une capacité d'accueil de 240 élèves. Outre des salles de classe de 60 m², on y trouve des espaces communs comme le restaurant qui pourra accueillir 180 élèves, un parcours initiatique, un atelier sensoriel avec possibilité de jardinage... Les nombreuses personnes présentes ont salué cette prise en compte des enjeux du développement durable. La Ville, en s'adjoignant les compétences de l'Institut Méditerranéen du Bâtiment et de l'Environnement, a ainsi engagé là une démarche exemplaire. La démarche HQE est en effet primordiale si l'on veut améliorer le confort et la santé des usagers mais aussi réduire les impacts planétaires tout en gérant de façon rigoureuse l'argent public. Les enfants du Centre de Loisirs seront les premiers à en bénéficier dès cet été...



Crèche de l'Agenouillade,

un aménagement en voie d'achèvement

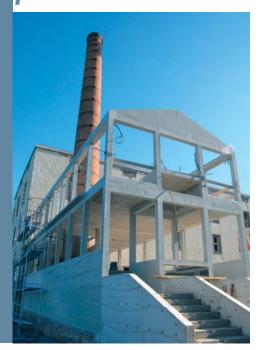
Après le gros œuvre, le chantier de la crèche de l'Agenouillade est aujourd'hui en phase de finition. A l'intérieur, peintres et carreleurs sont en train de réaliser les teintes des murs et les sols. Il ne restera plus que les linoléums à poser, lesquels attendent, pour des raisons techniques de dilatation, que le bâtiment se réchauffe. La palette des couleurs utilisées est vaste : d'un côté, des tons clairs et des camaïeux, de l'autre des tonalités plus foncées et plus fortes. N'oublions pas que cette structure est destinée à recevoir les toutpetits et que tout ce qui peut aider à leur

éveil est bénéfique. L'équipement, comme les sanitaires ou les cuisines, devrait arriver à la mi-mai et être installé dans la foulée. Côté extérieur, les panneaux solaires sont en place tout comme les installations thermiques. Les façades habillées de bois sont terminées tandis que celles revêtues d'enduit minéral sont en cours de réalisation. Sur le toit, le travail ne manque pas. Outre la pose des dernières tuiles, il faut installer la toiture végétalisée. Il s'agit de plantations "auto-entretenues" qui ressemblent à de la mousse et se déroulent un peu comme de la moquette. Côté jardin, les services municipaux ont commencé à aménager les accès routier et piéton. Afin de respecter la perméabilité du terrain, très peu de surfaces étanches ont été créées. Ainsi, seul l'accès à la vingtaine de places de parking a été réalisé en bitume.



Pour le reste, le projet fait la part belle aux pavés alvéolaires côté parking (une structure en nid d'abeille remplie de gravier ocre et dont l'intérêt réside en sa capacité à la fois roulante et absorbante) et au sable stabilisé côté piéton. Enfin, au vu de la topographie du lieu qui se trouve en contrebas de la route, des zones de drainage vont être aménagées pour stocker l'excédent des eaux de pluie. Si la végétalisation de la zone est encore à l'étude, les grandes lignes du projet se dessinent déjà comme l'utilisation d'arbustes à fleurs ou d'arbres à forte connotation méditerranéenne comme les cyprès ou les palmiers. Cette partie du chantier - accès et végétalisation - représente un investissement global de près de 180 000 euros.

La réhabilitation du Moulin des Evêques, un chantier structurant pour le Cœur de Ville



Le chantier de réhabilitation du Moulin des Evêques est aujourd'hui bien avancé. A ce jour, la structure extérieure du belvédère est terminée ; la cheminée va être nettoyée et arrangée ; seules les parois en verre qui, à terme, l'habilleront, ne seront installées qu'à la fin des travaux. C'est par ce belvédère que le public entrera dans la future salle polyvalente située au premier étage du Moulin.

Au niveau du bâtiment, qui comportera trois étages, le chantier est organisé en cinq travées qui permettent aux ouvriers d'avancer sur chaque niveau en commençant par les travées extérieures pour rejoindre la travée centrale. Toutes les colonnes de chaque étage ont été enlevées puis reposées une fois les planchers coulés. Un travail de titan. Le basalte qui constitue l'encadrement des fenêtres est réhabilité et toutes les nouvelles ouvertures sont réalisées à l'identique de l'existant.

> Bon à savoir <

D'ici le mois de juin, la dalle du troisième étage, qui accueillera des appartements, sera coulée et la charpente pourra commencer à être posée.



24 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE I



Un nouvel aménagement pour le quai Commandant Réveille

Dans le cadre de la requalification des quais d'Agde, la Ville a entamé, il y a de cela sept mois, des travaux d'envergure sur le quai Commandant Réveille, afin d'améliorer les conditions de circulation tant pour les voitures que pour les piétons et les cyclistes. Aujourd'hui, le chantier est terminé et c'est un quai flambant neuf que les riverains ont désormais sous les yeux. La circulation ne se fait plus que sur une seule voie dans le sens Tamarissière-Agde. Les automobilistes qui souhaitent rejoindre l'embouchure de l'Hérault côté rive droite, ou la station du Cap d'Agde, doivent donc à présent emprunter la nouvelle voie ouverte derrière le quai et accessible directement depuis le giratoire de la route de Vias.

> Bon à savoir <

Le 4 mars dernier, le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, accompagné de son Premier Adjoint, Sébastien Frey, s'est rendu sur le quai pour saluer le travail réalisé. Le Quai Réveille est depuis réouvert à la circulation.

Afin de moderniser l'éclairage public, de nouveaux lampadaires ont également été installés. Un large trottoir et une promenade mixte longeant l'Hérault, accessible aux piétons et aux vélos, ont été créés, ainsi qu'un parking de 42 places en début de quai et 80 places le long des berges de l'Hérault. Enfin, des espaces verts ont été aménagés et du mobilier urbain a été posé.

Les travaux avancent sur la ZAC du Capiscol

La "Zone d'Aménagement Concertée" du Capiscol connaît depuis quelques mois une opération d'envergure. Celle-ci a donc logiquement été divisée par les maîtres d'œuvre Guiraudon - Guipponi - Leygue en deux tranches de travaux. La première est aujourd'hui quasiment achevée. Elle a consisté à viabiliser de grandes parcelles, destinées à des résidences, le long du Boulevard Cassin. La Société d'Etudes Routière et Infrastructure a été chargée d'effectuer tous

les terrassements, l'assainissement de la zone, ainsi que la pose du réseau humide et du réseau électrique sur près de 15 hectares. Les plantations, l'éclairage public et l'installation du mobilier urbain seront finis courant mai. Les travaux ont aujourd'hui pris un peu de retard car ils sont conditionnés par la réalisation - actuellement en cours - de la nouvelle alimentation en eau potable de la Ville gérée par le Syndicat du Bas Languedoc, et destinée à sécuriser le réseau en période de pointe estivale.





Les Cayrets: un aménagement paysager dans le plus pur style méditerranéen

Pourquoi aller chercher des concepts paysagers sur d'autres territoires alors que le nôtre est pourvu de végétaux plus remarquables les uns que les autres? Cistus Albus, rhyncospermum jasminoides, lavandula officinalis, autant de noms de plantes répertoriées en botanique et visibles à terme sur toute la ceinture des Cayrets.

La visite commence sur le rond-point de l'Archipel - celui de la fresque représentant un triptyque de paysages agathois et se poursuit le long du boulevard Maurice Pacull où quelques aménagements ont été réalisés comme l'adjonction d'un espace vert fourni de haies végétales et florales. L'ensemble débouche sur le rond-point de la Méditerranée, anciennement baptisé François Sanguin, où l'on peut observer un nombre important d'arbres et d'arbustes comme l'olivier, le cyprès, le frêne, le chêne vert ou l'albizia. On peut également y distinguer d'autres végétaux, comme la lavande, des espèces de graminées et la vigne, qui s'articulent autour de rangées de pierres traditionnelles construites en demi-cercle. Bref, un site aux couleurs de la Méditerranée à voir de jour comme de nuit, grâce à la mise en lumière du giratoire!

Autres aménagements récents, ceux de la rue du Dr Schweitzer, qui bénéficie désormais de massifs et de haies florales et végétales, et de la rue de l'Ambre, qui, totalement piétonne, permet de rejoindre le boulevard Maurice Pacull sous des tonnelles de jasmins et autres plantes odorantes.

> Bon à savoir <

Le coût de l'opération se monte à 500 000 euros et ne s'arrête pas là puisqu'il est prévu avant la saison estivale d'aménager la partie de la route de Rochelongue comprise entre le rond-point de la Méditerranée et le rond-point Paul Olivassi. Le projet, pour un budget avoisinant les 2 millions d'euros (3 millions en comptant les aménagements paysagers périphériques des Cayrets), prévoit dans un premier temps de sécuriser la route en élargissant cette 2 voies. Plus larges également, les accotements créés permettront aux cyclistes et piétons de circuler en toute sécurité. La route définitive sera pourvue de luminaires et de végétaux (voir notre croquis).

Toutes ces réalisations nouvelles dans le guartier des Cayrets contribuent non seulement à assurer une amélioration et sécurisation des voies de circulation mais aussi à offrir un meilleur cadre de vie aux Agathois.



CYCLO-CROSS

un sacre mondial

POUR L'enfant du pays arnaud jouffroy



> Son palmarès <

- 2006 : Champion de France Cadets
- 2007/2008 : Champion de France Juniors
- Vainqueur de la Coupe du Monde
- Vainqueur du Challenge National
- Vice Champion d'Europe



fractures l'ont très vite "dérouté" vers le vélo! Mais c'est après avoir côtoyé les clubs locaux comme le Bi-Crossing Club Agathois présidé par Vincent Calabuig (qui le connaît depuis ses débuts) ou encore ceux de Marseillan et de Frontignan, qu'Arnaud décide de tout sacrifier pour devenir, à 16 ans, professionnel de cyclo-cross dans la catégorie "cadets". Depuis, Arnaud a été successivement sacré Champion de France "cadets" puis "juniors", avant de remporter en ce début 2008 la Coupe

du Monde.

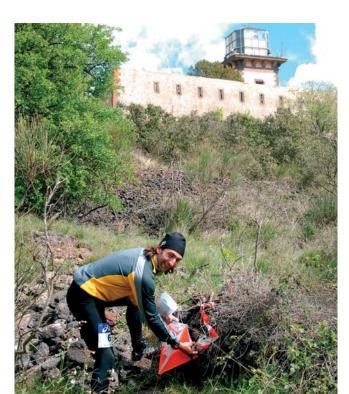
Un parcours d'exception qu'a salué le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, avant de lui remettre une représentation de l'Ephèbe en remerciement. "C'est une fierté collective que de voir la progression d'Arnaud qui est devenu, le 26 janvier dernier, Champion du Monde Juniors de cyclo-cross sur le circuit italien de Trévise. C'est également une joie de suivre son parcours, ce que nous ne manquerons de continuer à faire dans la nouvelle catégorie à laquelle il vient d'accéder, celle des "Espoirs"."

Soutenu par son actuel club "le vélo-club La Pomme" à Marseille, Arnaud est bien conscient qu'il lui "reste encore beaucoup de chemin à faire". Prochainement, nous aurons l'occasion de le suivre aux Championnats du Monde de cross-country qui se dérouleront cet été en Italie. L'occasion, pour lui, de venir enrichir un palmarès qui, déjà, en fait rêver plus d'un !

es proches d'Arnaud Jouffroy peuvent être fiers de leur "petit"! Il est le nouveau Champion du Monde Junior de cyclo-cross! Pour saluer cette distinction, la Ville avait organisé le mercredi 27 février une réception en son honneur au Palais des Sports.

Pour celles et ceux qui ne le connaîtraient pas encore, Arnaud Jouffroy a débuté le cyclisme à l'âge de 12 ans, avant de passer "pro" à 16 ans. Et même si, à l'époque, le jeune champion avait un penchant pour le moto-cross, quelques





Le Raid de l'Archipel

une competition exigeante **QUI RENCONTRE** un succes merite



es raisons du succès du Raid de l'Archipel sont simples. Tout d'abord, il a lieu sur un site unique en bord de mer. Ensuite, il ouvre la saison des raids proposés en France. Enfin, il fait l'objet d'une météo souvent très capricieuse durant le week-end pascal, ce qui ajoute à la difficulté et par làmême, à l'intérêt de la compétition! Aussi, les 260 raiders venus de toute la France participer à cette 3ème édition se sont affrontés dans des conditions météo comme prévu difficiles. L'épreuve initiale de kayak en mer s'est même transformée, pour des raisons de sécurité, en course d'orientation en kayak dans le Port du Cap d'Agde.

Quant au tir à l'arc, il a été purement et simplement supprimé! Enfin, l'épreuve de kayak contre le vent s'est révélée assez pénible ce qui a obligé les concurrents à puiser dans leurs réserves physiques, alors qu'il leur fallait encore enchaîner avec une course d'orientation sur le Mont Saint-Loup des plus sélectives.

Trois équipes sont sorties du lot en offrant aux spectateurs une compétition acharnée durant l'épreuve de VTT, qui se déroulait au Mont Saint-Martin, sur le parcours technique des championnats de cyclo-cross.

La première équipe en course d'orientation s'est faite rattraper et même "déposer" à près de 5 minutes par la Team "Absolue Raid" en pleine préparation pour les Raids IGN Francital et Camel Trophy. Les deuxième et troisième équipes sont arrivées quasiment main dans la main. Pour l'anecdote, la dernière team engagée a mis six heures pour boucler le circuit, soit le double du meilleur temps réalisé, mais l'essentiel, pour elle, était de finir.

Le Raid de l'Archipel fait partie de ces compétitions à la fois éprouvantes physiquement et mentalement mais qui, paradoxalement, se déroulent dans une ambiance extraordinaire. La réussite de cet événement est aussi due à l'engagement sans faille des 40 agents du Département Sport Loisirs Jeunesse de la Ville, à la mobilisation des Policiers Municipaux, des Sapeurs-Pompiers, des Sauveteurs en mer de la SNSM, des médecins et de l'ensemble des partenaires.



> Résultats <

- 1ers: ABSOLUE RAID Adrien Seguret et Eric Maire de Toulouse (31) en 3 h
 2èmes: LOZERE SPORT NATURE BL
- Benjamin Monnier et Laurent Galtier de Mende (48) en 3h05
- : Benjamin Midena et Gilles Lelièvre de Saint Montan (07) en 3h05
- La 1^{ère} équipe agathoise, "LES RAPETOUTS", composée de Franck Cotinaut et Sébastien Vincent, arrive à la 27^{ème} place avec un temps de 3h56
- La 1^{ère} équipe féminine "OH LES FILLES", composée de Muriel Chau-seng d'Agde et Anaïs Vidal du Bousquet d'Orb (34) finit en 5h

DU GRAND ARt

pour la 5^{ème} édition du Trophée de l'Ephèbe



our sa 5^{ème} édition, le 8 mars dernier, le "Trophée de l'Ephèbe" a accueilli, au Palais des Sports, quelques-uns des meilleurs champions français et mondiaux de kick-boxing. Il faut dire qu'au fil des ans, l'événement est devenu un rendez-

vous incontournable national.

Pour le plus grand plaisir du public, le plateau était cette année particulièrement relevé avec, en vedette de la soirée, le Championnat du Monde de kick-boxing WAKO (World Association of Kickboxing Organizations). Pour Christophe Dragole, entraîneur du Club "Master Kick" et organisateur de la soirée, "l'événement est arrivé cette année à maturité en proposant à un public qui avoisinait les 1 500 spectateurs un Championnat du Monde. Je suis particulièrement fier des six représentants du club qui ont porté les couleurs du Master Kick au plus haut niveau". Dure déception en revanche pour le Français Jean-Philippe Garcia qui se serait bien emparé de la ceinture mondiale WAKO Pro chez les moins de 72 kg!

> Nouveauté 2008 <

La soirée était animée par un showconcours de DJ, présidé par DJ Flow -Fly, intitulé la "Master Kick Mix Cup" où se sont affrontés les meilleurs de la scène française. Car malgré un entraînement intensif de plus de trois semaines en Thailande et un public qui s'est littéralement déchaîné pour le soutenir, c'est le Russe Vladimir Tyurin qui a donné le ton dès le début du combat. Surnommé dans son pays "le bûcheron", il est inutile d'essayer de décrire la terrible

pression à laquelle a du faire face le poulain du Carcharias de Perpignan! Une victoire de Turyin bien méritée et saluée par Gilles D'Ettore, le Député-Maire d'Agde, qui lui a chaleureusement remis son trophée. Dans la même soirée, Mohamed Diaby a battu Tounkara Bakari, pourtant vainqueur de la précédente édition. Il a réussi à s'imposer malgré un combat très serré et de très haut niveau. Diaby, qui a reçu le "Trophée de l'Ephèbe" des mains de Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et d'André Tobena, Adjoint au Maire alors délégué à la Jeunesse et au Sport, remettra son titre en jeu l'année prochaine. Côté "vedettes locales", impossible d'oublier le combat opposant Francis Tavarès à Loïc Grubbs, lequel s'est déroulé sous les cris des supporters! L'Agathois avait l'ascendant jusqu'à ce qu'un coup de coude sur l'arcade le blesse, entraînant un risque d'interruption du combat. Mais pour Francis, impossible d'imaginer ce scénario! Il est donc retourné au feu et a rapidement envoyé son adversaire au tapis!

Autre moment fort de la soirée, celui offert par Raphaël Ruriac qui, par sa technique et sa puissance, a impressionné le public en envoyant plusieurs fois son adversaire Matthieu Algre au tapis. Enfin Elodie Murtas, notre championne locale, s'est malheureusement inclinée face à Aurélie Froment après une décision contestée.







... ou les amateurs de sensation forte, le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la 6^{ème} édition du "Trophée de l'Ephèbe" l'année prochaine.



> Résultats <

Classe "C" amateur

- 63,5 kg: Raphaël Pillet (team Giovaneti) bat aux points Franck Oukid (team Dragole) et Bruno Tavarès (team Dragole) bat aux points Florent Serviant (team vacaris)
- 79 kg : Julien Goudou (team Kouader) bat aux points Aziz Abibi (team Dragole)

Classe "B" féminine

- 65 kg : Aurélie Froment (team Bautsita) bat aux points Elodie Murtas (team Dragole)
- 60 kg : Aurélie Nicole (team Vacaris) bat aux points Tifany Baha (team Carcharias)

Classe "B" masculine

• 74 kg : Raphaël Ruriac (team Dragole) bat aux points Matthieu Algre (team Vacaris)

Classe "A"

- 74 kg: Mohamed Diaby (team Kouader) bat aux points Tounkara Bakari (team Arene) et Frédéric Berrichon (team Vacaris) bat Lionel Cali (team Notari) par jet de l'éponge à la 4ème reprise
- 79 kg : Francis Tavarès (team Dragole) bat Loïc Grubbs (team Zerar) par arrêt de l'arbitre à la 3^{ème} reprise

Championnat du monde WAKO "Pro"

 72 kg : Vladimir Tyurin (Russie) bat Jean-Philippe Garcia (France) par arrêt de l'arbitre à la 9^{ème} reprise

agde

Terre de Cinéma

à l'heure des tournages et du festival



La Ville d'Agde, dans le cadre de la Commission Locale du Film Hérault-Méditerranée, accueille en 2008 une série de tournages de courts métrages, qui seront pour certains projetés en ouverture du 5ème Festival des Hérault du Cinéma, lequel se tiendra au Palais des Congrès du Cap d'Agde du 19 au 23 juin prochains.

> **Ravi!** <

Ambroise Michel a été très heureux que la Commission Locale du Film lui donne la possibilité de réaliser ce court métrage, dont il avait écrit le scénario il y a quelque temps déjà. Il s'est dit encore plus ravi d'avoir pu tourner la plus grande majorité des scènes à Agde, une ville qu'il apprécie et où il se sent bien !

Les tournages "Leurre du Vol" d'Ambroise Michel

e premier tournage a eu lieu en février dernier, plus exactement du 4 au 10, et c'est le jeune réalisateur Ambroise Michel, alias

Rudy dans la série télévisée "Plus Belle la Vie", qui a ouvert la saison. Il a choisi de tourner en Agde la majeure partie de son premier court métrage intitulé "Leurre du Vol", un choix qu'il a fait après sa venue en 2007 au Festival des Hérault du Cinéma.

L'histoire

"Elle est tirée d'un fait divers réel mais oublié depuis longtemps, où l'on retrouve une série de cambriolages, basée sur une stratégie pour le moins originale", nous a expliqué Ambroise Michel. Deux jeunes filles, Anaïs, étudiante, et Méline, vivent ensemble dans une jolie petite maison. Elles ont pour voiture un très beau cabriolet. Un soir, Méline décide de se rendre dans une rave party. Anaïs, de son côté, passe la nuit la tête dans ses bouquins car elle révise ses partiels du lendemain. Mais au matin, la voiture garée devant la maison a disparu. La journée se passe et en rentrant, les deux filles découvrent, à son emplacement initial, la voiture. Sur le tableau de bord, sont posées une lettre d'excuse et deux invitations pour l'avant-première d'un film événement, qui se déroulera sur la plage privée d'une luxueuse villa. Le soir venu, elles se rendent à la projection. Les images se succèdent, un pied-de-biche explose la serrure d'une porte ; sur des murs, tableaux, photos et affiches sont arrachés; dans un couloir, deux silhouettes transportent un sommier et un matelas ; la porte arrière d'un camion se referme violemment... Fiction ou réalité... les deux étudiantes le découvriront très vite en retournant à leur domicile!







Retour sur une semaine de tournage

Durant toute la semaine, Ambroise Michel et son équipe ont pris possession des différents lieux de la ville. Sur le plateau, le comédien était entouré de 25 personnes, parmi lesquelles les deux actrices principales, Clémentine Sambuc et Ibtissem Guerda. Il a choisi comme 1ère assistante Elodie Varlet, alias Estelle, sa compagne dans la série de France 3, pour l'épauler dans son nouveau rôle, celui de réalisateur. Voici le découpage des journées ainsi que des extraits des scénarios. Il faut savoir que la plupart des scènes sont tournées lieu par lieu et que c'est ensuite au montage qu'elles sont remises dans l'ordre du scénario!

• • Lundi - Intérieur Jour et Nuit - Villa d'un particulier à la Tamarissière : les deux protagonistes du film habitent dans cette maison, les scènes intérieures du court métrage ont donc été tournées dans cette belle villa située sur les rives de l'Hérault.



• • • Mercredi - Extérieur Jour - Matin : Square Picheire - Cité d'Agde : durant près de 4 heures, le square a servi de cadre à l'une des scènes du film. "Sur un banc au milieu d'un parc, une main pose un sac sur lequel sont accrochés plusieurs gadgets et porte-clefs dont l'un représentant une colombe". Pour cette séquence, une dizaine d'enfants se sont retrouvés sous les feux des projecteurs. Les plus grands ont été ravis de rencontrer "Rudy".



• • • Vendredi -Extérieur Jour -Avant-Port au Cap d'Agde : là encore, des scènes en voiture sont tournées le long des quais.



• • • Mardi - Extérieur Fin d'après-midi - Dans les eaux du Cap d'Agde : embarqués sur deux voiliers mis à disposition par la société capagathoise Sillage, les comédiens et l'équipe technique ont pris le large tandis qu'Ambroise Michel filmait la scène vu du ciel, en hélicoptère. "Sous les derniers rayons du soleil couchant, un yacht à vive allure est secoué par les vagues. A bord, plusieurs jeunes sont ballottés en tous sens sous la houle du bateau. Parmi eux, Méline et Anaïs s'accrochent et sont mortes de rire".



• • • • Mercredi - Extérieur Jour - Après-midi : Collège Paul-Emile Victor : pour les besoins du scénario, l'entrée du collège est devenue une entrée moderne de bureaux, là où travaille Méline.



• • • Jeudi - Extérieur Jour - Route de Sète : c'est le long de la plage de Sète qu'ont été réalisées les scènes en voiture. "Le soleil est levé, encore tout proche de la ligne d'horizon. Il se reflète dans une mer calme. Elle donne sur une étroite plage de rochers... Soudain, une voiture apparaît et vient perturber le silence".



32 | LE POINT SUR... |



• • • Samedi - Extérieur Jour - Les Marinas de l'Île Saint Martin au Cap d'Agde : c'est là que commence la soirée cinéma à laquelle les deux jeunes filles sont invitées. "Dans le jardin de la villa, une piscine autour de laquelle beaucoup de gens s'agitent".



• • • Dimanche - Extérieur Jour - Agde : clap de fin pour le tounage de "Leurre du Vol".



Un concours de scénario organisé par la Commission Locale du Film

Un premier concours de scénario est organisé par la Commission locale du Film, sur un thème imposé : "La Place...". Après la réception des copies, au mois de février, huit réalisateurs ont été retenus pour venir tourner, chacun, un court métrage d'une durée maximum de 5 minutes, sur la Place de la Marine d'Agde du 3 au 9 juin prochains. Les réalisateurs ont été choisis parmi les lauréats ou les parti-

• • • Vendredi - Extérieur Nuit - Chantier Allemand, route du Grau d'Agde : c'est là, au milieu des bateaux, qu'Ambroise Michel a choisi de réaliser les scènes de la "rave party". Il lui fallait en effet un endroit original et c'est sur la route du Grau d'Agde qu'il l'a trouvé! "Des vieux bateaux abandonnés les uns sur les autres, éclairés par de nombreuses bougies et lanternes éparpillées sur la ferraille". Pour les besoins de la scène, il a fait appel à de nombreux figurants. Tous ont apprécié cette expérience cinématographique!



• • • Samedi - Extérieur Nuit - Plage de la Grande Conque au Cap d'Agde : deux cent figurants, habillés en tenue de soirée, ont pris place sur la plage de la Grande Conque pour participer à l'une des scènes de "Leurre du Vol". Ambroise Michel a vu grand, mais tout le monde était au rendez-vous le samedi soir sur la plage, malgré le froid et l'heure tardive... "Méline et Anaïs sont arrivées sur une immense plage. Une allée de flambeaux les mène vers un grand écran de cinéma et tout un matériel sophistiqué de projection. Il y a déjà beaucoup de monde allongé sur la plage devant la gigantesque toile tendue".

cipants à la compétition du "Top des Courts", qui se déroule chaque année durant le Festival du Film d'Agde. Il s'agit de Ludovic Bertillot, Laurent Bertoni, Fabrice Maruca, Michel Fernandez, Thomas Martin, Antoine Ros, Ambroise Michel et Yacine Sersar. Leurs courts métrages seront ensuite montés à Paris. Rassemblés dans une collection intitulée "La Place", ils seront présentés en exclusivité à l'occasion du Festival du Film en juin 2008!



Les Hérault du Cinéma 2008

Cinquième édition pour le Festival du Film d'Agde

Du jeudi 19 au lundi 23 juin 2008, la Ville d'Agde va de nouveau vivre à l'heure du cinéma, avec la 5^{ème} édition du Festival du Film "Les Hérault du Cinéma".

La rencontre de personnalités du 7ème Art et de la Télévision avec un public nombreux et chaleureux ; la qualité de la programmation avec le "Top des courts", une compétition des meilleurs courts métrages primés de l'année, le festival "off" ; des longs métrages en avant première ; une journée spéciale "télé-séries" ; des séances de dédicaces et d'empreintes en public ; la convivialité de l'accueil méditerranéen... tels sont les points forts de la cinquième édition des "Hérault du Cinéma". Un Festival que tous les invités des quatre précédentes éditions ont unanimement apprécié pour son accueil et sa convivialité, laquelle n'a cessé d'animer cet événement culturel désormais incontournable dans le grand sud.







> Infos <

Tout le détail du programme dans le journal "Spécial animations de l'été" qui sera disponible dès le début du mois de juin.

> Le Mozart des Pickpockets, du Cap d'Agde à Hollywood... <

Le court métrage "Le Mozart des Pickpockets" a remporté cette année l'Oscar du meilleur court métrage lors de la prestigieuse cérémonie qui s'est déroulée à Hollywood le 24 février dernier. Belle consécration pour ce film qui, en juin 2007, avait été projeté au Cap d'Agde dans le cadre du Festival des "Hérault du Cinéma".

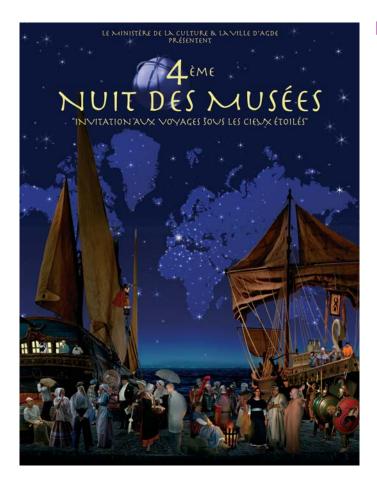
En 2007, le réalisateur Philippe Pollet-Villard avait présenté son court métrage, "Le Mozart des Pickpockets", dans le cadre de la sélection officielle des "Hérault du Cinéma". Compte tenu de sa qualité, ce dernier avait été distingué et mis à l'honneur en ouverture du Festival.

Ce film raconte le parcours de Philippe et Richard, qui vivent de petits larcins à Barbès. Les deux hommes se retrouvent responsables d'un enfant roumain, sourd et muet. Après avoir essayé de s'en débarrasser, ils tentent de le faire "travailler". Malgré la barrière de la langue, l'enfant finit par trouver sa propre méthode pour voler...

Neuf mois après sa projection au Cap d'Agde, ce succès illustre pleinement l'un des objectifs des "Hérault du Cinéma": révéler et soutenir les jeunes talents du cinéma de demain, en leur offrant une vitrine promotionnelle pour se faire connaître, tant auprès du grand public que des professionnels.

UN VOYAGE sous les cieux étoilés

POUR La 4 eme nuit des musees



C'est une invitation au voyage "sous les cieux étoilés" que vous proposent les Musées d'Agde, pour la 4ºme édition de la Nuit des Musées, manifestation nationale proposée en association avec le CNES les 16 et 17 mai. Un moment privilégié de découverte, d'échanges et de convivialité, où l'humour et les surprises ne seront pas oubliés. En visite accompagnée (Musée Agathois) ou en visite libre (Musée de l'Ephèbe) et grâce à une mise en scène sonore et olfactive des plus vivantes, le public pourra plonger dans la vie passée de notre cité, avec la mer Méditerranée comme fil conducteur.

Vendredi 16 mai au Musée Agathois Jules Baudou

"Nos marins aux 4 coins du monde"

ous embarquerez pour un voyage déroutant, drôle et plein de surprises autour de la navigation et de ses instruments. Au programme, une plongée dans l'univers agathois du XIX° siècle, entre anecdotes sur les transports maritimes, récits de voyages et rencontres avec des personnages hauts en couleur comme Emmanuel Laurens, les belles Agathoises ou les hommes de la "Sylvie". Dans la salle d'Extrême-Orient, vous pourrez déguster avec gourmandise et raffinement des mets asiatiques (moyennant une petite participation).

Samedi 17 mai au Musée de l'Ephèbe

"Sous le ciel de la Méditerranée antique"

Au travers des différentes collections, vous remonterez le temps jusqu'au ler siècle av. J.-C. et tout autour de la Mare Nostrum (la Méditerranée) découvrirez les ports, de la Carthage romaine jusqu'à Alexandrie, en passant par Agathé, Rome et le Pirée en Grèce. Vous pourrez ainsi flâner entre les nombreuses échoppes et étals des artisans et commerçants, au milieu des parfums d'épices, d'olives et d'embruns. Entre expérimentation archéologique et saynètes, cette soirée hors du temps sera aussi l'occasion de faire renaître l'ambiance colorée et vivante des cités maritimes de la Méditerranée antique. Et pour terminer ce voyage, une taverne romaine, installée à l'extérieur du Musée, proposera aux gourmands (moyennant une petite participation) une dégustation de vin romain et de mets tirés de recettes antiques.

> Bon à savoir <

Manifestation gratuite de 21h à 1h du matin.



au fil du temps

retour aux sources

une Plongee dans 2600 ans d'Histoire

600 ans déjà que les Grecs de Phocée ont accosté sur nos rives pour y fonder Agathé Tyché... 2 600 ans déjà qu'Agde existe, traversant les époques, se développant pour devenir la cité que l'on connaît aujourd'hui. Une histoire que le Centre Communal d'Action Sociale, en reconduisant cette année sa grande reconstitution historique, vous propose de découvrir pas à pas, au gré de votre périple au sein des rues du Cœur historique, les 31 mai et 1er juin prochains. Pour le reste, et comme on ne change pas une recette qui marche, la manifestation a été

reconduite selon le même principe : une époque par quartier, des Grecs qui ont fondé la cité antique à Agde aujourd'hui, avec ses stands typiques, des spectacles et animations

dès 10h et tout au long de la journée, proposés plusieurs fois durant le week-end afin de ne rien manquer et pour finir, un grand défilé regroupant toutes les époques, le dimanche 1er juin à partir de 19h.

Demandez le programme !

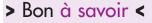
Un spectacle baptisé "Flibuste et Légendes" ouvrira le bal des festivités, dès le vendredi 30 mai, à partir de 21h30 place de la Marine.

Samedi et dimanche, dans tout le Cœur de Ville, vous pourrez tour à tour découvrir les campements antique et médiéval, la cuisine Renaissance, le folklore gitan, le quartier de la

Révolution, les enfants des écoles primaires et du cirque, les arts modernes, un marché, des expositions, des démonstrations de métiers d'époque, de la musique et de la danse de rue, une chorale itinérante sur les quais, des tambours... Aux Halles, rendez-vous avec l'artisanat d'art, les animaux (chevreaux, agneaux, porcelets... présentation d'une ruche), une animation pédagogique, les traditions locales, une dégustation de produits régionaux, des chants à boire et de la musique traditionnelle.

De grands rendez-vous vous seront également proposés samedi soir. Vous aurez ainsi le choix entre un spectacle retraçant la prise de la ville au Moyen-Âge à 21h30, un concert de l'Ensemble Mélopoïa donné en l'église St Sever à 21h, une soirée marine ou un Bal Renaissance dès

20h30, un repas avec animation typique du Folklore Gitan à partir de 19h et une démonstration de hussards avec une présentation de chevaux au niveau du pôle Révolution dès 21h. A ne pas manquer également, la conférence programmée le 31 mai de 16h à 18h à la Maison des Savoirs, qui sera l'occasion d'entendre le "récit de la tumultueuse visite du Citoyen Girard, représentant du peuple, effectuée en Agde en l'an III Républicain". Vous l'aurez compris, il y en aura pour tous les âges et tous les goûts durant ce week-end. De nombreux bénévoles et professionnels assureront le spectacle, sous la houlette du metteur en scène André Huan, et vous feront voyager, le temps d'un week-end, dans 2 600 ans d'histoire... Alors, si vous avez l'âme voyageuse et envie d'en savoir plus sur Agde et son riche passé, n'hésitez plus et rendez-vous du 30 mai au 1er juin en Cœur de Ville!



Nouveauté 2008 : la présence de la période de la Révolution, qui n'avait pas été abordée l'an passé. Les organisateurs, dans un souci de toujours mieux satisfaire leurs visiteurs et de faciliter le parcours du public dans le dédale des rues du centre ville, ont également décidé de redéfinir la localisation de certaines époques. Histoire que vous profitiez pleinement de l'événement.

du CONSEIL du 21 décembre 2007 et du 3 avril 2008

ce qu'il faut retenir du conseil

Au Conseil du 21 déc. 2007

Le Conseil a débuté par une minute de silence en l'honneur du marin pêcheur disparu après le naufrage du Marcel D'Issanto et dont les obsèques avaient eu lieu l'aprèsmidi même.

Finances

Adoption du Budget Primitif 2008

• • • Le Budget Primitif du Budget principal de la Ville s'élève au total pour 2008 à 80 969 748€ dont 57 099 731€ en fonctionnement et 23 870 017€ en investissement. Les recettes de fonctionnement permettent de dégager un virement de 1 981 473€ soit un autofinancement total de 3 681 473€ (virement + amortissement). Quant au montant des dépenses d'équipement brut, il s'élève à 9 959 129€.

Les principaux investissements concernent le Groupe Scolaire du Littoral aux Champs Blancs, la crèche de l'Agenouillade, le réseau d'éclairage public et le pluvial, la vidéosurveillance, l'aménagement du Front de Mer au Grau d'Agde, les Cayrets, le photovoltaïque et la Ceinture Verte

Bref, un "budget dans la droite ligne de la rigueur et des investissements" a souligné Henri Couquet, Adjoint délégué aux Finances Publiques.

Le BP a été adopté par le Conseil à la majorité des votants avec 4 votes contre (MM. Passerieux, Ignatoff et Denestebe + procuration) et 1 abstention (M. Jover).

Vote des taux d'imposition 2008

• • • "Pour la troisième année consécutive, ainsi que l'a souligné le Maire Gilles D'Ettore, la Ville va baisser ses taux d'imposition. Cette baisse, qui s'élèvera en 2008 à 2%, a été rendue possible grâce aux efforts de gestion de l'ensemble des élus depuis 2001". A l'unanimité des votants, moins 1 abstention de M. Passerieux, le Conseil a adopté les taux d'imposition 2008 qui s'élèvent, pour la Taxe d'habitation à 18,99 %, pour le Foncier bâti à 23,25 % et pour le Foncier non bâti à 65,02 %.

Adoption des budgets annexes et des surtaxes communales

Eau et Assainissement pour 2008

• • Tour à tour, les élus ont adopté à l'unanimité des votants, moins 4 abstentions (MM. Passerieux, Ignatoff, Denestebe + procuration), les budgets primitifs 2008 pour l'Eau et l'Assainissement.

Le budget de l'Eau s'élève en section de fonctionnement à 846 993€ et en section d'investissement à 1 121 942€. Quant au budget de l'Assainissement, il s'élève à 1 437 131€ en section de fonctionnement et à 2 970 506€ en section d'investissement.

Dans le cadre du vote de ces deux budgets annexes, il a été proposé au Conseil, qui l'a adopté à l'unanimité, de maintenir les surtaxes de l'eau et de l'assainissement au même niveau qu'en 2007, à savoir : 0,099€ HT/m³ pour la surtaxe communale de l'Eau et 0,073€ HT/m³ pour la surtaxe communale de l'Assainissement.

Ainsi qu'Henri Couquet, Adjoint délégué aux Finances, l'a souligné,

"le taux de la surtaxe de l'Eau est inchangé depuis 2003.

Quant à celui de la surtaxe de l'Assainissement, il est identique depuis plus de douze ans."

Adoption des budgets annexes

• • • A l'unanimité des votants, moins deux abstentions (MM. Passerieux et Ignatoff), le Conseil a ensuite adopté le BP 2008 du Golf, lequel s'équilibre à hauteur de 1 385 800€ en section de fonctionnement et à hauteur de 272 140€ en section d'investissement.

S'agissant du BP du PAE des Cayrets, celui-ci a été adopté à l'unanimité des votants, moins 4 abstentions (MM. Passerieux, Ignatoff, Denestebe + procuration). Il s'élève à 168 703€ en section de fonctionnement et à 517 700€ en section d'investissement. Même vote concernant le budget primitif de la ZAC Richelieu-Rochelongue, qui s'élève à 136 660€ en section de fonctionnement et à 72 000€ en section d'investissement.

Vie associative

Attribution de subventions aux associations pour 2008

• • Le Maire Gilles D'Ettore a proposé de procéder au vote des subventions ordinaires annuelles versées aux associations locales. A l'unanimité, le Conseil a décidé d'allouer 1 053 188€ de subventions aux associations agathoises, soit 1 036 888€ en subventions ordinaires de fonctionnement et 16 300€ en subventions exceptionnelles se décomposant comme suit :

S'agissant des subventions ordinaires

- 180€ à l'Union Départementale des Combattants Volontaires de la Résistance
- 250€ à l'Association Philatélique Agathoise
- 300€ à l'Agathé Tyché Athlétic Club, l'Amicale des Gens du Nord, à la Boule de la Tamarissière, au Cercle Nautique du Cap d'Agde, au Club d'éducation canine agathois, au Club d'Aéromodélisme Les Kamikazes Agathois, au Club sportif de la Police Nationale, à Patch Mer et Soleil et à la Pétanque Capagathoise du Môle
- 400€ à l'Association sportive du Collège Notre-Dame et au Club Agathéa Gym
- 450€ aux Médaillés Militaires
- 500€ au club de Danse sportive agathoise, à Agde judo jujitsu, au Souvenir Français et au Thon Club d'Agde et du Cap
- 600€ à l'Amicale des jeux Méditerranéens, à l'association "Embonne Reflet de l'Antiquité", au Groupe Agathois de Maintenance des Us et Costumes Ancestraux (GAMUCA) et à l'Escouade
- 650€ à l'Amicale des Rapatriés d'AFN
- 700€ à l'Amicale des Anciens Marins (AMMAC), à l'Appel Notre Dame, à l'Association Indépendante de Parents d'Elèves (AIPE), à la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE), aux Parents d'élèves de l'Ecole de Musique, aux Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (PEEP) et à la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)
- 760€ à l'Entente bouliste agathoise, à la Boule du Cap, aux Pétanqueurs Grauléens
- 800€ à l'Agatha Western Equitation, au Bi-crossing Agathois, à la FNACA et au Vélo Club Agathois
- 900€ aux Palangriers d'Agde et du Cap
- 1 000€ à l'Académie Agathoise de Billard, à Amphora, à l'Association de Promotion des Archives d'Agde et sa Région (APAAR), à l'association sportive de Krav Maga, aux Associations Sportives des Collège Paul Emile Victor et René Cassin ainsi que du Lycée Auguste Loubatières, à l'Association Syndicale Autorisée pour la Défense Rive Droite de l'Hérault, à l'Elan Pétanqueur Agathois, à la Gaule Agathoise, à la Société Nautique des Jouteurs Agathois section rames, à la Prévention routière et à la SNAGAT

- 1 200€ aux Foyers Socio-éducatifs du Lycée Loubatières et du Collège Paul Emile Victor, ainsi qu'aux Amis du Musée d'Agde
- 1 300€ à l'Amicale de la Police Agathoise
- 1500€ à l'Agathé Moto Club, à l'Association de Sauvetage et de Secourisme, au Boxing club agathois, au Boxing olympique agathois, au Harpon Club Agathois, au Karaté Agathois Shotokan et au Karaté Club agathois
- 1 600€ aux Œuvres Agathoises de Baldy
- 1 800€ à Culture et Bibliothèque pour Tous
- 2 000€ à Agde Tennis de Table, au Tir Agathois, au CAPES (Centre Archéologique d'Etudes Subaquatiques), à Master Kick et à l'association Trait d'Union Bindestrich
- 2 300€ à Mangapolis
- 2 350€ aux Amis d'Agde
- 2 400€ à Neptune Astronomie
- 2 500€ à Génération Music
- 2 600€ aux Amis des Orgues d'Agde
- 3 000€ à ALTL (Association de Sauvegarde du Terroir, des Ressources en Eau et des Verdisses), à la Compagnie du sud, à la Coopérative Scolaire de la SEGPA (Collège Paul Emile Victor), aux Objets Trouvés
- 3 500€ à l'Association Sportive de Tae-kwondo, à la Compagnie des Archers Agathois et au Pavois Agathois
- 3 800€ aux Artistes Peintres Indépendants Agathois
- 4 000€ à la Société Nautique des Jouteurs Agathois (section joutes)
- 4 500€ à l'Association Sportive du Golf d'Agde et du Cap
- 5 000€ au Club gymnique agathois
- 5 800€ à l'Association Syndicale Autorisée des Propriétaires des Verdisses
- 6 000€ au Saint Hubert Club Agathois et à la Société des Régates d'Agde et du Cap (SORAC)
- 6 500€ au Chat Agathois
- 7 000€ au Groupe de Recherche Archéologique Agathois (GRAA)
- 7 500€ à l'Ensemble Vocal Melopoïa
- 7 600€ au Judo Club Agathois
- 8 000€ à Agde Musica Eolia et au Tennis Club Agathois
- 9 000€ à l'Aviron Agathois
- 10 000€ à Jazzinade

- 11 000€ à l'Espace Nautique d'Agde et du Cap (ENAC)
- 14 000€ à l'Athlétic Club des Pays d'Agde, au Comité des Fêtes du Cap
- 15 000€ au Comité de la Saint Pierre
- 27 000€ à Agde Hand-ball
- 28 000€ au Comité des Fêtes du Grau
- 38 500€ au Tennis Club du Cap d'Agde
- 47 000€ à Agde Basket
- 60 000€ à la Maison des Jeunes et de la Culture d'Agde (MJC)
- 75 000€ au Comité des Fêtes d'Agde
- 79 500€ à Agde Volley-Ball
- 90 000€ au Rugby Olympique Agathois
- 146 568€ au COS (Comité des Œuvres Sociales de la Ville d'Agde)
- 191 760€ au Racing Club Olympique Agathois.

Enfin, deux subventions exceptionnelles ont été également accordées : à l'association Master Kick pour l'organisation du Trophée de l'Ephèbe 2008 (15 000€) ainsi qu'aux Amis de l'Avant Port pour la mise en place d'animations du quartier (1 300€).

Urbanisme & travaux

Déclassement

de routes départementales

• • Dans le souci d'établir un schéma routier cohérent et répondre ainsi aux objectifs du réseau départemental, lequel vise à assurer la desserte des villes et favoriser les échanges interurbains, le Département souhaite procéder au déclassement d'une partie de sa voirie située au centre ville d'Agde et interquartiers et correspondant aux voies de circulation suivantes : rue Chassefière, quai des Chantiers, boulevard du St Christ, route du Grau, rue Brescou, boulevard du Soleil, route de Rochelongue, quai Cdt Réveille, route de la Tamarissière et route de St Vincent, ce qui correspond à une longueur totale de 12 675 mètres linéaires. A cet effet, le Département propose de rétrocéder à la Commune les sections des-dites routes départementales, moyennant leur remise en état, laquelle se fera à travers la réalisation de travaux en maîtrise d'ouvrage départementale ou par versement d'un fonds de concours d'un total de 695 398,20€. Cette décision a été approuvée à l'unanimité des votants.

Acquisition d'un ensemble immobilier à la sté GEC, rue de la Méditerranée

 Des négociations amiables sont intervenues avec le gérant de la SCI GEC, propriétaire de l'ensemble immobilier portant sur les parcelles situées au nord de la gare SNCF. Celles-ci comprennent des bâtiments industriels et terrains annexes représentant une superficie totale de 38 283 m². L'acquisition de ces locaux pour la somme de 520 000€ (selon l'estimation du Service des Domaines) s'inscrit dans le cadre du projet de ville et la volonté d'y implanter diverses activités en plus celles qui y existent actuellement tout en complètant l'ensemble immobilier acquis par la Ville courant juillet 2007 rue de la Méditerranéenne. Le Député-Maire a précisé qu'il s'agirait, après études des diverses solutions envisageables, d'un projet essentiellement économique. Cette question a été approuvée à la majorité des votants et 1 vote contre de M. Ignatoff.

Demande de subventions pour le financement de l'étude écologique du secteur des "Verdisses"

• • Le secteur des "Verdisses" est répertorié en zone 3NDa et 1 NDai du Plan d'Occupation des Sols de la Commune, classé en zone inondable rouge du Plan de Prévention des Risques Inondations et dans sa partie sud, en ZNIEFF et en site inscrit.

Constitué d'espaces naturels et boisés et en forte déprise agricole, ce secteur situé à l'ouest du territoire agathois souffre depuis plusieurs années d'un désengagement progressif de l'homme dans son entretien général et sa fréquentation, avec comme conséquences notoires le développement du phénomène de la cabanisation et la multiplication de dépôts sauvages d'ordures.

Dans le cadre de sa politique de protection et de sauvegarde des espaces naturels sensibles, la Ville a engagé des réflexions sur ce secteur, afin de valoriser ses espaces naturels et agricoles par des actions de prévention, d'entretien et de protection, ainsi qu'en y développant des activités de loisirs et de nature. Afin de déterminer avec précisions quelles actions engager sur ce secteur, tout en y préservant la faune et la flore existante, la Ville a décidé de solliciter un bureau d'études, afin qu'il réalise un diagnostic écologique du milieu et définisse un programme d'actions opérationnelles. Pour cette étude, dont le coût est estimé à 10 000€ HT, le Conseil a décidé à l'unanimité de solliciter des subventions du Conseil Régional, du Conseil Général et de la Direction Régionale de l'Environnement.

Protection de qualité des eaux de baignade et impact de l'Hérault et du plan d'eau de Lano sur les plages : demande de subventions

• • • En prévision de l'application, en 2008, de la Directive Eaux de baignade, la Ville a réalisé plusieurs actions notamment l'établissement d'un pré-diagnostic avant la saison avec identification de toutes les sources potentielles susceptibles de dégrader les eaux de baignade ; la mise en œuvre d'un plan de surveillance pendant la période estivale ; l'analyse des résultats, bilan de fin de saison et études d'actions à mettre en œuvre

Les sources de pollution identifiées par le pré-diagnostic ont été: le fleuve Hérault, du fait de la présence de nombreux exutoires de collecteurs d'eaux pluviales dont certains rejettent des eaux usées et le port Lano avec 2 exutoires de pluvial contenant des eaux usées. Les 2 secteurs les plus touchés par les sources de pollution sont donc les plages situées à proximité de l'embouchure de l'Hérault et celles proches du débouché du port Lano.

Une première étude a été lancée en 2007 en vue de rechercher et d'identifier de façon certaine les sources de pollution et les solutions à mettre en œuvre afin d'améliorer le réseau pluvial de Port Lano. Pour 2008, une étude sur courantologie du fleuve Hérault, en fonction des différentes configurations météo, et son impact sur les plages de la Tamarissière et du Grau d'Agde, sera mise en place. Pour cette étude d'un montant de 60 000€ HT, le Conseil a décidé à l'unanimité des votants (M. Denestebe

étant sorti) de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse au titre du 9^{ème} Programme.

Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau de l'Astien : adoption du périmètre

• • • Dans le cadre de la mise en œuvre de la planification territoriale instituée par la loi sur l'eau de 1992, le Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien (SMETA) a engagé une démarche de projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de la nappe astienne, dans la continuité de celui élaboré sur le bassin versant de l'Etang de Thau par le Syndicat Mixte du Bassin de Thau. Ce schéma a pour objectif de permettre une gestion locale équilibrée de la ressource en eau, fondée sur la préservation des écosystèmes. Le périmètre géographique a été préalablement défini. Il reprend le bassin hydrogéologique de la nappe astienne, à savoir les quatre bassins versants des fleuves Aude, Hérault, Orb et Libron, ainsi que des étangs de Pissevache, Vendres, Bagnas et Thau, soit l23 communes dont Agde. A l'unanimité des votants (M. Denestèbe étant sorti), le Conseil a émis un avis favorable quant à la définition proposée de ce périmètre.

Affaires scolaires

Adoption de la carte scolaire pour la rentrée 2008

• • M. l'Inspecteur d'Académie a demandé à la Commune de se prononcer sur la carte scolaire de la rentrée de septembre 2008. Les prévisions d'effectifs, effectués à partir de la méthode des taux apparents de passage et transmis à M. l'Inspecteur d'Académie, laissent présager que le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire pour la rentrée 2008-2009, sera de 2 118 élèves (hors CLIS et Très Petite Section). Ainsi, la section maternelle devrait accueillir 724 élèves et la section élémentaire 1 394. S'agissant des demandes de scolarisation d'enfants de moins de 3 ans (nés en 2006), le nombre devrait largement dépasser la centaine habituelle pour 24 places offertes, compte tenu que le nombre des naissances en 2006 (269) est supérieur

er jours fériés.

Le Conseil a

de recondu

à celui des années 2000-2001 (254 - 257). Au vu de ces estimations et, après en avoir délibéré, le Conseil a décidé à l'unanimité de demander à M. l'Inspecteur d'Académie non seulement le maintien des postes existants, mais aussi l'ouverture d'un poste supplémentaire en section élémentaire.

Renouvellement du Contrat Temps Libre en Contrat Enfance Jeunesse

• • Les Contrats Enfance et Contrat Temps Libre, qui lient la Ville et la Caf de Béziers et permet le financement des actions mises en place pour les 0-4 ans et pour les 5-17 ans, doivent fusionner au terme de leur renouvellement pour devenir un seul et unique contrat dénommé "Contrat Enfance Jeunesse". Le Contrat Enfance étant arrivé à son terme au 31 décembre 2005, il a été renouvelé par délibération en date du 18 décembre 2006 en Contrat Enfance Jeunesse pour une durée de 4 ans, expirant au 31 décembre 2009. Le Contrat Temps Libre étant arrivé à son tour à échéance le 31 décembre 2006, celui-ci est amené à être renouvelé en intégrant le nouveau Contrat Enfance Jeunesse actuellement en cours. Il a été donc proposé à la Ville de renouveler le Contrat Temps Libre en "Contrat Enfance Jeunesse avec actions nouvelles", la commune souhaitant que le nouvel accueil de loisirs prévu sur le futur Groupe Scolaire du Littoral durant les grandes vacances scolaires, le nouveau Centre de Loisirs Associé à l'École (CLAE) prévu sur l'école élémentaire de ce même groupe et l'accueil périscolaire de l'ensemble des écoles maternelles soient pris en compte. A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé le renouvellement du Contrat Temps Libre en Contrat Enfance-Jeunesse avec actions nouvelles, à compter du 1er janvier 2007.

Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée la Calendreta

• • La Ville a décidé d'homogénéiser la participation versée aux écoles privées installées sur son territoire, pour le financement de leurs seules dépenses de fonctionnement. Or, l'école privée La Calendreta, installée rue Jean Moulin, ne bénéficie pas actuellement de la participation versée à ce titre à l'autre école privée de la commune. Afin d'assurer une participation équivalente pour un élève du privé par rapport à celle d'un enfant du public, il a été

décidé de verser à compter du 1er janvier 2008 une participation forfaitaire annuelle globale pour chaque élève agathois de La Calendreta, de 785,90€. La participation sera réactualisée annuellement au 1er janvier, en fonction de l'indice des prix à la consommation. sur la base de l'évolution de cet indice. entre les mois d'octobre de l'année précédente et de l'année actuelle. En outre, considérant que l'école privée La Calendreta ne dispose pas actuellement de locaux pour accueillir les enfants, il a été proposé de mettre à sa disposition les locaux situés rue Jean Moulin, moyennant le paiement d'un loyer annuel. Cette délibération a été approuvée à l'unanimité des votants.

Administration générale

Convention entre la Ville et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

• • Compte tenu du développement de la Commune, il est apparu nécessaire de renforcer le partenariat entre la Ville et le SDIS, afin de fournir de nouvelles prestations dans le cadre des compétences non obligatoires des SDIS. A la demande de la Ville, le SDIS 34 s'est donc engagé à affecter un poste de sapeur-pompier professionnel supplémentaire au Centre de Secours d'Agde. En contrepartie, la Ville financera la moitié de cette dépense exceptionnelle soit 17 500€ en 2008, somme qui sera intégrée au contingent incendie de la Commune. Cette convention de partenariat a été adoptée à l'unanimité.

Renouvellement de la convention entre la Ville et l'UMLCA pour la Maison Médicale de Garde

• • • La Maison Médicale de Garde a ouvert ses portes le 1er mai 2007. Dans ce lieu, les gardes des médecins libéraux se sont organisées, de la manière suivante : en semaine de 20h à minuit ; le samedi de 12h à minuit ; les dimanches et jours fériés de 8h à minuit.

Au vu des rapports d'activités fournis par le responsable, l'activité globale de la structure est très satisfaisante, notamment durant la saison estivale. Ainsi, 606 consultations ont été effectuées en juillet 2007, 58 % de l'activité se situant les dimanches et les jours fériés et 714 ont été réalisées en août 2007, 70 % de l'activité se situant les dimanches et les

Le Conseil a donc décidé, à l'unanimité, de reconduire pour une nouvelle durée d'un an, la convention qu'il avait adoptée le 22 mars 2007, dans les mêmes conditions : la Ville s'engage à renouveler le contrat des trois secrétaires affectées à la Maison Médicale de Garde ; elle sera remboursée par l'UMLCA, qui a obtenu un financement du Fonds d'Aide à la Qualité des Soins de Ville.

Au Conseil du 3 avril 2008

Principalement consacrée à la désignation des délégations de pouvoirs donnés aux élus de la majorité et au Maire, ainsi qu'à la définition du régime indemnitaire (deux questions sur lesquels les Conseillers d'opposition se sont abstenus), cette première séance du Conseil a également permis de désigner, à main levée, les représentants de la commune au sein des associations, des établissements et autres organismes au sein desquels la Ville est présente (voir notre article sur la présentation du Conseil en rubrique Actu).

Mise en place d'un service minimum en cas de grève des personnels enseignants du premier degré

• • Ainsi que le Député-Maire Gilles D'Ettore l'a expliqué, "la Ville souhaite organiser, lors des jours de grève des enseignants et durant la période qui leur est normalement dévolue, un service permettant d'accueillir dans leur école les élèves de premier degré dont l'enseignant est absent. Dans ce cadre, il vous est proposé de m'autoriser à signer une convention établie avec le Ministère de l'Education Nationale, qui précise les modalités et fixe la contribution financière de l'Etat".

L'opposition s'est déclarée "pour cet accueil mais contre le fait que celui-ci se fasse dans les établissements", lui préférant "le Centre Saint-Martin". Ce à quoi le Député-Maire a répondu que "le Centre ne dispose pas d'une capacité d'accueil suffisante puisqu'il peut recevoir 80 enfants maximum; or nous avons plus de 2 000 élèves scolarisés à Agde" et qu'il était plus simple "pour le confort des enfants et de leurs parents d'assurer leur accueil dans leur établissement habituel".

Quand le Masque tombe...

La dernière séance du conseil municipal a été dominée par la décision du maire de mettre fin à l'existence de l'office du tourisme syndicat d'initiative, structure associative crée en 1945, totalement indépendante et qui depuis plus de 60 ans veille à la protection et à la promotion de notre patrimoine historique.

Cette décision vient couronner un processus de chantage digne de l'époque de l'inquisition.

En effet, Monsieur le Maire a, dans un premier temps, conditionné, le versement de la subvention de la communauté d'agglomération de 45 000€ à la démission d'Hélène PASCUAL, sa directrice, du fait de la présence de cette dernière sur notre liste, tout en assurant le Président de l'OTSI de son soutien à la structure. Puis dans un second temps, Monsieur le Maire, député et président de la communauté d'agglomération sortant, a orchestré la mise à mort de l'OTSI.

Loin de ces beaux discours de campagne sur les valeurs de la démocratie, ces méthodes laissent apparaître un esprit étroit capable d'utiliser tous les moyens pour imposer son dictat.

Cette attitude est d'autant plus injuste qu'elle est incompréhensible et dépensière.

Injuste car Hélène PASCUAL est unanimement reconnue pour son professionnalisme et la qualité de son travail, y compris par Monsieur le Maire lui-même d'ailleurs!

Incompréhensible car l'office du tourisme syndicat d'initiative est réputé comme étant l'un des meilleurs de notre région. D'autant que la future structure annoncée n'est pas ce qu'il y a de plus opportun pour développer des actions de promotion et de valorisation du centre ville. En signant l'arrêt de mort de l'OTSI, Monsieur le Maire persiste et signe dans sa politique d'abandon généralisé du centre historique et de son patrimoine.

Dépensière enfin car la mise en place de l'entité municipale imposée par le maire sera financée intégralement par le contribuable Agathois alors que l'OTSI, par l'unique subvention publique de la communauté d'agglomération qu'elle perçoit, ne l'est qu'à hauteur de 25 %.

Au vue de l'ensemble de ces éléments : Où est l'intérêt général des Agathois dans ce dossier ? Ce n'est certes pas la préoccupation principale du premier magistrat de notre ville qui préfère annihiler toute forme d'opposition à sa politique. Par conséquent, nous dénonçons cette forme de despotisme et nous nous battrons au quotidien pour que la liberté de penser de chaque citoyen soit respectée, en ayant avant tout à l'esprit, que la municipalité actuelle n'a été élue que par 36 % des inscrits...

Fabrice MUR Conseiller Municipal Pour le Groupe Agde à Venir

Pour le développement touristique du Cœur de Ville

Le Cœur de Ville est un atout majeur pour le développement touristique de l'ensemble de notre territoire. En effet, l'accroissement de l'activité sur les ailes de saison, l'évolution des pratiques et des attentes des nouvelles clientèles nous imposent depuis quelques années de repenser notre offre touristique en rendant plus lisible notre identité culturelle et patrimoniale.

La création de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée en 2003 a été en partie inspirée par cette logique fondée sur la volonté de mettre en synergie d'une part nos plages et l'activité balnéaire qu'elles autorisent et d'autre part notre arrière pays, avec les richesses de son terroir et de son passé historique.

Les Rencontres des Acteurs du Tourisme sont venues, en 2005, confirmer le choix de cette stratégie et la nécessité d'agir pour diversifier notre offre. N'oublions pas que, pour beaucoup de nos visiteurs, l'arrière pays commence avec le Cœur de Ville de notre belle cité d'Agde. Le renforcement de son attractivité est donc bien déterminant pour l'avenir de la destination.

Ces deux dernières années, de nombreuses actions ont été engagées :

2006:

- Mise en place du circuit touristique
- Réaménagement des Berges de Belle Ile
- Création du théâtre fluvial avec sa scène flottante
- Organisation de nouveaux sons et lumières 2007 :
- Libération des quais de la Marine et inauguration des terrasses flottantes
- Mise en place des visites théâtralisées
- Lancement des travaux de réhabilitation du Moulin des Evêques

Il nous faut désormais être plus efficace encore. Cela nécessite que l'on mette en synergie l'ensemble de nos moyens d'accueil et de promotion. L'existence dans notre ville depuis presque 30 ans de deux offices non pas concurrents mais peu complémentaires constituait une incongruité qui rendait difficilement lisible et compréhensible la cohérence et la richesse de notre destination.

L'Office Municipal de Tourisme, dont les moyens sont importants et qui est aujourd'hui une référence dans la France entière, va désormais intégrer pleinement l'activité de promotion et de développement touristique du Cœur de Ville. Il sera pour la mise en œuvre de cette mission soutenu financiérement par la Communauté d'Agglomération.

Dès l'année prochaine, un espace d'accueil et de promotion du Cœur de Ville va être installé dans les locaux regroupés de l'ancienne Trésorerie et de l'actuel Syndicat d'Initiative. Ce réaménagement permettra d'ouvrir une porte vers la cité historique à partir de la place de la Belle Agathoise. Il autorisera aussi la création d'une salle d'exposition pédagogique sur les richesses patrimoniales du Cœur de Ville. Enfin, ce réaménagement concernera le Site des Métiers d'Art, qui trouvera ainsi une meilleure visibilité.

Nous allons donc nous doter d'un véritable outil capable de dynamiser la fréquentation de notre vieille cité. Cela se traduira aussi par une adaptation de notre offre internet par de nouveaux partenariats avec les hébergeurs et l'ensemble des professionnels et résidents qui font vivre ce quartier, auquel nous sommes tous très attachés.

Dans les années qui viennent, de nombreuses initiatives pourront ainsi être prises en concertation. Nous sommes pour notre part convaincus qu'ensemble, nous parviendrons à réaliser cette belle et noble ambition : donner à notre Cœur de Ville la place qu'il mérite.

De nouveaux Locaux pour les associations



une inauguration tres attendue

epuis peu, trois associations agathoises viennent d'élire domicile dans des locaux flambants neufs accolés au gymnase Philippe Charrin. Depuis fort longtemps, elles étaient quatre, l'Athlétic Club des Pays d'Agde, Agde Basket, Agde Handball et Agde Volley-Ball, à se partager un préfabriqué au bord du stade Sanguin et avec près de 800 adhérents au total, rendant la cohabitation, tout comme l'organisation, parfois problématiques. C'est pourquoi la Municipalité a décidé d'investir dans de nouveaux locaux, lesquels ont trouvé naturellement leur place en bordure des gymnases où ces associations officient le plus. Pour sa part, l'ACPA disposera du préfabriqué entièrement rénové, toujours situé en bordure du stade.

Mardi 26 février, le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore a officiellement coupé le ruban tricolore, en prélude à la remise des clefs, en présence des Présidents des associations et des élus du Conseil Municipal.

Chaque association disposera désormais d'un bureau personnel avec une entrée séparée, mais également d'une salle de réunion collective, permettant aux trois clubs de mettre en commun leurs moyens. S'adressant aux dirigeants et bénévoles présents, Gilles D'Ettore s'est déclaré "extrêmement heureux d'inaugurer ces locaux tant attendus. Je tiens également à vous féliciter pour votre dynamisme car vous véhiculez les valeurs du

sport, notamment auprès des plus jeunes, puisque vous totalisez 459 adhérents de moins de 16 ans. Je souhaite aussi rendre hommage aux bénévoles qui sont le ciment des associations et qui participent très largement à leur dynamisme. Il est donc important que la Ville d'Agde soit chaque fois qu'elle le peut à vos côtés et déploie des moyens qui participent au développement de la pratique sportive, que ce soit au travers des actions initiées ou accompagnées par le Service des Sports ou de la création de nouveaux locaux qui vont vous permettre de mieux accueillir vos nombreux adhérents. Je suis sûr que vous en ferez bon usage pour que les jeunes et les moins jeunes puissent se retrouver dans les valeurs du sport".



421 RÉTROS*PECTIVE* I



Solidarité

L'association BADJ au cœur de la solidarité agathoise

Lundi 4 février, l'association BADJ a officiellement remis aux résidants du Centre de Soins Polyvalent d'Agde un don en matériel et mobilier, d'une valeur de 15 035 euros. Comme l'a souligné Pierre Gaillard, Directeur du Centre Hospitalier Intercommunal du Bassin de Thau, celui-ci a "vocation à favoriser le lien entre les générations et améliorer le confort et le bien-être de nos patients". Arguments vérifiés de visu juste avant par une partie du Conseil Municipal, des administrateurs du Centre de Soins Polyvalent et des familles de résidants lors d'une visite des locaux dirigée par Bernard Arnal, Directeur adjoint du CHIBT chargé de l'accréditation et des réseaux du Centre de Soins. La Présidente de BADJ, ainsi que tous les bénévoles de l'association, ont été chaleureusement remerciés et applaudis pour leur générosité, qui a permis d'installer des jeux extérieurs pour les enfants et d'offrir à nos aînés du matériel multimédia ainsi que du mobilier, de quoi satisfaire à la fois leur confort physique et intellectuel.

Emploi

1 200 offres proposées lors de la 16^{éme} Bourse aux Emplois Saisonniers

La Bourse aux Emplois Saisonniers du Cap d'Agde est devenue, au fil des ans, un rendez-vous incontournable pour la centaine d'employeurs de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée. Cette année, 1 200 offres ont été proposées quinze jours avant Pâques. Pour les employeurs, ce rendez-vous offre la quasi certitude de trouver la ou les personnes qu'il leur faut. Selon Marie-Claude Mendez,



cadre de l'ANPE, Pâques sert de test "ou plutôt de tremplin" pour former, si besoin est, le personnel avant la saison estivale! Les offres dans l'hôtellerie de plein air, les loisirs, la restauration ou encore la grande distribution sont les propositions les plus courantes



Service Public

Pour mieux servir ses clients, La Poste se transforme!

Le 5 février dernier, le Directeur d'Etablissement Claude Vassallo et son équipe ont officiellement dévoilé le nouvel agencement de l'espace intérieur du bureau de Poste d'Agde. Comme l'a souligné Philippe Clément, Directeur Territorial, "ce bureau fait partie des établissements héraultais qui bénéficient de la vague de modernisation engagée par La Poste sur son réseau de points de contact, dans le cadre d'un programme intitulé "Cap Relation Client 2007" et qui vise à faire de La Poste l'enseigne de proximité préférée des Français". Rien que pour le département, l'investissement représente 100 000 euros.

Nouvelle signalétique, mobilier moderne, couleurs dynamiques, espace clair... tout l'aménagement a été repensé en s'appuyant sur de nouvelles formes d'organisation et d'accueil des clients. Une marque de confiance à la commune qui est allée droit au cœur du Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, lequel a tenu à féliciter le travail très professionnel de l'ensemble de l'équipe du bureau de Poste agathois. "Votre engagement sera récompensé par l'accroissement constant de vos clients potentiels" a-t-il souligné en rappelant que la commune d'Agde compte aujourd'hui "24 500 habitants permanents, auxquels s'ajoute la population touristique, soit un potentiel de 220 000 personnes".

mais, depuis février, les compétences géographiques de l'ANPE se sont élargies et de nouvelles offres ont émergé, notamment dans l'agriculture et le secteur du maraîchage. A noter également, le partenariat actif avec Courchevel qui, par le biais de la Maison du Travail Saisonnier, a pu proposer les curriculum vitæ des saisonniers travaillant actuellement dans les stations de montagne.

Pour rappel, Agde a été la première ville en Languedoc-Roussillon à organiser une telle Bourse aux Emplois. Aujourd'hui, toujours en avance sur les autres, l'ANPE d'Agde s'adresse à tous les jeunes demandeurs d'emplois par... SMS!

Age d'Or

Noces d'Or et de Diamant pour 22 couples agathois

Le jeudi 14 février 2008 - jour dédié aux amoureux - Cupidon n'a pas eu besoin de lancer sa flèche sur les 22 couples agathois réunis à la Salle des Fêtes d'Agde! Ces derniers détiennent en effet les secrets de la vie à deux... Pour preuve, 17 d'entre eux fêtent cette année leurs Noces d'Or, soit 50 années d'une union sans faille et 5 autres leurs Noces de Diamant soit 60 ans de vie commune! Mais le record absolu est détenu par un autre couple, lequel a célébré le 1° mars dernier ces 73 ans de mariage! Il s'agit d'Huguette et de René Viviani, sans doute le "plus vieux couple" résidant sur Agde puisqu'ils vivent ensemble depuis 1935.

Entre photos-souvenirs avec le Député-Maire et les élus, remises de diplômes et anecdotes, l'après-midi a été pour tous ces couples et leurs familles, riche en émotion avec, en clôture, un goûter sur fond musical.



Téléalarme

Un outil sécurisant pour les personnes âgées, dont le 1 000ème exemplaire vient d'être installée sur Agde!

Ce début mars a été synonyme de nouveauté pour Elvira Marson. En effet, à 88 ans, cette ancienne enseignante a reçu chez elle un équipement moderne et très utile : un système de téléalarme. Celui-ci permet aux personnes âgées, comme elle, de plus de 60 ans ainsi qu'aux personnes lourdement handicapées, d'être reliées en permanence au Centre de Secours et ainsi, de pouvoir alerter les pompiers instantanément par l'intermédiaire d'un transmetteur et d'une simple pression sur une télécommande.

Le système a fait ses preuves puisque l'on compte à ce jour 1 000 installations effectuées et plus de 300 appareils en service. Une sécurité non négligeable pour les personnes qui, à l'instar de Mme Marson, se retrouvent souvent seules. D'ailleurs, comme l'a souligné le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, qui a rendu visite le 3 mars à Mme Marson avec ses Adjoints Sébastien Frey et Yvonne Keller, "ce système, d'un fonctionnement simple, à l'avantage de permettre aux personnes âgées encore valides de rester à leur domicile".

> lls fêtent leurs Noces d'Or ...<

- Bernard et Monique Mérandon, mariés à Montero (Seine et Marne) le 20 septembre 1958
- Juan et Maria Perez, mariés à Agde le 6 décembre 1958
- Roger et Isabelle Lopez, mariés à Oran (Algérie) le 9 juin 1958
- Mathieu et Joséphine Roméron, mariés à Agde le 12 avril 1958
- Jean et Christine Delory, mariés à Rio Salado (Algérie) le 18 octobre 1958
- Claude et Paulette Cavé, mariés à Bagneux (Essonne) le 8 novembre 1958
- Albert et Jeannine Garrigues, mariés à Paris 13ème le 5 juillet 1958
- André et Madeleine Pourtié, mariés à Venissieux (Rhône) le 12 avril 1958
- Jean et Michèle Frébute, mariés à Jurbise (Belgique) le 22 juillet 1958
- Jean et Simone Nadreau, mariés à Sonya (Indre et Loire) le 19 juillet 1958
- Jacques et Caroline lannaccone, mariés à Viétri (Italie) le 12 janvier 1958
- Jean-Pierre et Janine Franchart, mariés à Paris 10ème le 27 mars 1958
- Georges et Marie-Ange Mayeur, mariés à Arras (Pas-de-Calais) le 8 décembre 1958
- Marius et Bernadette Marmorato, mariés à Bone (Algérie) le 26 avril 1958
- Félix et Joséfa Moréno Finana, mariés à Mantes la Jolie (Yvelines) le 26 décembre 1958
- André et Marguerite Vannuffel, mariés à Lille (Nord) le 1er février 1958
- Marcel et Claudette Buonafine, mariés à Alger (Algérie) le 13 février 1958

Ils célèbrent leurs Noces de Diamant...

- Leonard et Graziella Létizia, mariés à Sommatino (Italie) le 21 août 1948.
- Pierre et Yvette Munoz, mariés à Maison Carré (Algérie) le 30 septembre 1948
- Edmond et Rafaela Polomariés, mariés à Oran (Algérie) le 24 avril 1948
- Pierre et Ginette Butin, mariés à Châtillon (Haut de Seine) le 25 octobre 1948
- André et Monique Gautherin, mariés à Fleury La Vallée (Yonne) le 2 septembre 1948

Il est vrai qu'il est souvent préférable de retarder l'entrée en maison de retraite de nos aînés, surtout lorsqu'ils sont, comme Elvira Marson, en bonne forme physique et intellectuelle.

Au-delà du lien social, cette visite a permis à nos élus de se rendre compte "en direct" des avantages qu'offre le service de la téléalarme, dont le coût varie de la gratuité à 11,45 euros d'abonnement trimestriel, selon les revenus de la personne.

En résumé, la téléalarme est un dispositif sécurisant proposé par le biais du Centre Communal d'Action Sociale. Pour tout renseignement, il est possible de contacter Anne Stan, assistante sociale au service "Mieux Vivre Chez Soi" du CCAS, au 04 67 94 60 65. La pose des appareils est assurée par Alexandre Esteban, du service technique du Pôle Action Retraite.



Carnaval

Doublement coupable!

Cette année, les enfants d'Agde se sont deux fois plus amusés durant le carnaval... tout simplement parce qu'ils ont pu le célébrer par deux fois, le 1° puis le 29 mars.

Pierrou a enflammé la place du 18 Juin

C'est sur la place publique, plus exactement sur la place du 18 Juin, que le Pierrou a été jugé et brûlé samedi 1" mars devant de nombreux spectateurs. Tout a commencé le mercredi avec les enfants du Centre Aéré Saint Martin qui, après avoir, durant toute la matinée, récolté chez les commerçants du centre ville des griefs concernant le Pierrou ont réussi à l'attraper et à l'arrêter. C'est déguisés qu'ils ont ensuite défilé, exhibant le méchant Pierrou, dans les rues d'Agde avant de le juger, lui reprochant son non-respect de l'environnement, un sujet qui tient à cœur à nos chers bambins. Le samedi, un cortège composé des bénévoles du Comité des Fêtes, des danseurs de la troupe "Pebrin", des musiciens "Les Saboi",



des jongleurs de la Compagnie "la Joyeuse Gravité" et de nombreux participants, a, à nouveau, promené Pierrou, de la rue Jean Roger à la Promenade en passant par les rues Honoré Muratet et Louis Bages. Le public attendait de pied ferme son deuxième jugement et malgré tous les efforts de son avocat, le Pierrou n'a pu échapper au verdict de la mort par le feu. Aussitôt dit aussitôt fait, les cracheurs de feu de la troupe "la Joyeuse Gravité" ont enflammé le Pierrou.

Cette année encore, le Comité des Fêtes d'Agde accompagné de la Pansière Théâtre, a donc organisé de main de maître cette manifestation qui, pour la première fois, a pu associer les enfants du Centre Aéré Saint Martin, ce qui leur a permis de participer de manière active à cette belle tradition!



"Patapofre" condamné au bûcher

Tout ce que la mer compte comme personnages s'était donné rendez-vous sur la place du 18 Juin 1940 samedi 29 mars. Il y avait là toute une nuée de chérubins déguisés en coquillages, en poissons, en phares, en capitaines et en marins et au milieu, l'infâme "Patapofre" (le poulpe en occitan, symbolisant cette année le Pierrou). Tous avaient répondu présents à l'invitation du CCAS et de l'école occitane, la Calendreta Dagtenca, qui avaient décidé de donner des couleurs marines à la Promenade en organisant un Carnaval Occitan.

Les petits crabes et autres sardines ont d'abord défilé jusqu'au parking Mirabeau, à proximité du Foyer de la Calade, au son de chansons occitanes. C'est là qu'a eu lieu, en Occitan, le jugement de "Patapofre", devant le tribunal "de la noble cité d'Agde". Il faut dire que l'acte d'accusation était épais comme un dictionnaire: chavirage de chalutiers et de thoniers, lancer de nuages noirs, vol de confitures, acte de gourmandise, raréfaction des espèces marines, bavardage, colportage de ragots, orages, tsunamis et même pire! "Je l'ai surpris en train de faire pipi dans l'Hérault" a déclaré le témoin. L'avocate de la défense n'a rien pu faire pour son client et "Patapofre" a été condamné au bûcher. La sentence a été immédiatement appliquée, sous les cris de joie des enfants.

Souvenir

Commémoration de la fusillade de la rue d'Isly

C'est à la date anniversaire du 26 mars qu'a eu lieu, au cimetière d'Agde, la commémoration de la fusillade du 26 mars 1962, dite de la rue d'Isly. Pour l'occasion, nombre de personnes étaient réunies autour des porte-drapeaux, des représentants des associations patriotiques, de Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et Conseiller Général et de Robert Craba, Président de l'Amicale des Français d'Afrique du Nord, qui a lu un témoignage particulièrement émouvant, celui de Simone Gautier, laquelle a perdu son époux ce jour là. Sébastien Frey a lui aussi évoqué la tragédie en ces termes. "La fusillade de la rue d'Isly qui a eu lieu le 26 mars 1962 devant la grande poste située dans le centre d'Alger marque dans l'histoire de notre pays le début de l'exode massif des Français d'Algérie. Ce drame effroyable, qui a vu plusieurs dizaines de civils périr sous le feu de militaires alors qu'ils manifestaient pacifiquement leur solidarité au quartier martyr de Bab el Oued, nourrira pour toujours et pour tous les Français une douleur immense que seuls la conscience humaine et le tribunal de l'Histoire pourront apaiser. Si, hier, aucune commission d'enquête officielle n'a été créée pour éclairer les faits et déterminer de

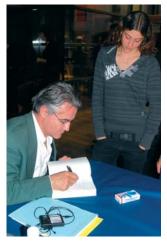
manière précise les responsabilités, il incombe aujourd'hui aux enfants de notre pays de comprendre notre histoire, leur histoire. Il ne faut pas oublier ce drame. Il ne faut pas oublier les 150 000 Harkis, soldats de la France. Il ne faut pas oublier le massacre du 5 juillet 1962. A ces Français tués il y a 46 ans de l'autre côté de la Méditerranée sur le sol de notre patrie qu'ils aimaient tant, à ces Français victimes d'avoir espéré que l'Algérie resterait française, à ces Français qui ont du abandonner le fruit de 132 années de travail, nous devons le respect. A ces Français qui ont tout laissé sur la terre où ils étaient nés, Agde a ouvert les bras. Plus qu'un devoir, c'est pour tous les Agathois un honneur".



Le philosophe

André Comte-Sponville à la Maison des Savoirs

Près de 250 personnes sont venues le 4 avril dernier, assister à la conférence-débat du philosophe André Comte-Sponville. Un événement proposé par la Maison des Savoirs en collaboration avec le "café philo".





Pour tous ceux qui ne le connaissent pas, André Comte-Sponville est un philosophe français, matérialiste, rationaliste et humaniste. Ancien élève de l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm (où il fut l'élève et l'ami de Louis Althusser), il fut longtemps Maître de Conférences à la Sorbonne (Université Paris I), dont il a démissionné en 1998 afin de se consacrer exclusivement à l'écriture et aux conférences qu'il donne en dehors de l'Université. Ses philosophes de prédilection sont Epicure, Montaigne, Spinoza et les stoïciens. Parmi les contemporains, il se sent surtout proche de Claude Lévi-Strauss, Marcel Conche et Clément Rosset en Occident, Swami Prajnanpad et Krishnamurti en Orient. Le 4 mars dernier, André Comte-Sponville a été nommé par le Président de la République Nicolas Sarkozy, membre du Comité consultatif national d'éthique.

Pendant près d'une heure trente, le philosophe a exposé sa pensée sur le thème de la "Mondialisation et civilisations : quelles valeurs pour le XXIème siècle ?". La question "toutes les cultures se valent-elles ?" a été au centre de son intervention. Une question qui, à l'issue de la conférence, a amené les auditeurs à débattre sur divers sujets. Les passionnés de philosophie présents ce soir-là à la Maison des Savoirs ont, pour finir, pu obtenir une dédicace, à l'image d'Yvonne Keller et de Thierry Nadal, tous deux Adjoints au Maire, venus assister à ce grand rendez-vous.

Jeunesse

Un Jeune Ambassadeur très actif

Yannick Maillot, Conseiller Municipal des Jeunes de la Ville d'Agde (CMJ), est aussi, depuis le 20 novembre dernier, le premier Jeune Ambassadeur de l'Unicef pour la Région Languedoc-Roussillon. A ce titre, il était



l'un des invités de l'assemblée générale du Comité départemental de l'Unicef qui s'est tenue le samedi 19 avril à la Maison des Tiers Mondes de Montpellier. Yannick y a présenté les actions mises en place sur Agde : ses diverses interventions ainsi qu'une exposition sur les missions de l'UNICEF au Lycée A. Loubatières, enfin sa récente candidature pour le J8 de Tokyo qui, si elle n'a pas été retenue, n'a pas pour autant entamé le moral du jeune garçon : "je suis encore jeune, je me présenterai l'an prochain". Son credo, recruter une équipe de bénévoles pour s'impliquer dans la création d'un Comité local pour l'Unicef : "les actions de l'Unicef ne sont pas assez connues, je m'en aperçois dans mon Lycée. Par ailleurs, beaucoup de jeunes n'imaginent pas le sort des enfants soldats ou celui des orphelins du sida". Yannick a été chaleureusement salué pour le sérieux de son engagement tant au CMJ que pour l'Unicef.

Vie Quotidienne

Les permanences de vos élus

Permanences du Conseiller Général du Canton d'Agde, Sébastien Frey.

Le Conseiller Général Sébastien Frey tiendra des permanences régulières, sans rendez-vous, sur les villes du Canton. Sur Agde : tous les $4^{\rm bms}$ vendredis du mois à la Mairie d'Agde de 9h à 11h, sans rendez-vous, à compter du 30 mai 2008.

Permanences de Christine Sabathier, Conseillère Municipale chargée des relations avec les administrés du Grau d'Agde

La Conseillère Municipale Christine Sabathier tient une permanence tous les lundis matins, sur rendez-vous, à la Mairie Annexe du Grau d'Agde. Si vous souhaitez la rencontrer, merci de prendre rendez-vous au 04 67 94 60 32.

Permanences de Géraldine Kervella, Conseillère Municipale chargée des relations avec les Administrés du Centre Ville, du Commerce agathois et du Développement des Métiers d'Art

La Conseillère Municipale Géraldine Kervella tient une permanence tous les lundis après-midi, de 14h30 à 17h, et les autres jours sur rendez-vous, en Maison du Cœur de Ville d'Agde. Pour toute demande de rendez-vous, merci d'appeler son secrétariat au 04 67 94 60 10.

Permanences de Muriel Bechaux, Conseillère Municipale chargée des relations avec les Administrés du Cap d'Agde

La Conseillère Municipale Muriel Bechaux tient une permanence les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous, à la Mairie annexe du Cap d'Agde. Pour la rencontrer, merci d'appeler son secrétariat au 04 67 94 60 20.

> Appel à candidatures pour les Comités de Quartier <

Suite à l'installation du Conseil Municipal, un appel à candidatures est lancé afin de constituer, pour la durée du précédent mandat, les Comités de Quartiers de la Ville d'Agde.

Depuis 2003, chacun d'entre eux se réunit une fois par trimestre afin d'évoquer les questions relatives à la vie quotidienne et les grands

travaux du quartier concerné.

Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir faire parvenir leur candidature, en précisant impérativement leur adresse, au secrétariat de Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire d'Agde, Hôtel de Ville Mirabel, rue Alsace Lorraine, CS 20 007, 34306 AGDE Cedex, avant le 15 mai 2008.

OLISEE POPOVIC sacrée Miss Agde 2008



'est au terme de trois heures de spectacle et de suspense que les nombreuses personnes venues assister, samedi 12 avril en Salle des Fêtes, à l'élection de Miss Agde 2008, ont pu découvrir le nom de celle qui, durant une année, sera l'atout charme

L'heureuse élue, qui succède à Maëva Verdu, s'appelle Alisée Popovic. Cette belle blonde aux yeux bleus, qui se destine au métier d'enseignante, est actuellement bachelière en section littéraire au Lycée Loubatières et du haut de son mètre soixante et de ses dix-huit ans, elle a battu les neuf autres prétendantes au titre

de notre ville.

Malgré de nombreux supporters dans la salle, qui l'ont encouragée à l'aide de banderole et d'acclamations, Vanessa Moreno, la benjamine - tout juste 15 ans - UNE TRADITION QUI A DU CHARME

n'a pu, hélas, décrocher le titre. Elle termine néanmoins 1^{ère} dauphine, un résultat dont elle peut être fière. Troisième à monter sur le podium, Julie Campos, bachelière de 18 ans aimant la musique... et la boxe.

Au menu de ce dîner-spectacle organisé de main de maître par le Comité des Fêtes et son Président, Philippe Erill, les chorégraphies rythmées de quatre danseurs Cédric, Sébastien, Jérôme et Soufiène ainsi qu'un défilé de mode, en plusieurs volets, qui a permis de découvrir les magnifiques créations tout en tulle et bustiers colorés d'Isabelle Dupéré, couturier-créateur de Balaruc-les-Bains qui travaille autant pour les particuliers que pour le cinéma. Le repas, concocté par Milord Gourmand, s'est conclu sur une note de charme avec la troupe de "Cocktail Glamour", dont les quatre danseuses et leur cavalier ont repris les grands standards des cabarets parisiens, à l'image du French Cancan, clôturant en beauté cette soirée.

Le jury, composé de cinq élus, les Adjointes Yvonne Keller et Martine Vibarel-Carreau, les Conseillers Municipaux Lucienne Labatut, Gaby Ruiz et Jean-Luc Chaillou, et de deux jeunes Agathois Romain D'Ettore et Guillaume Antoine, a eu bien du mal à faire son choix parmi les 10 candidates, qui se sont présentées à deux reprises sur le podium, en tenue de soirée puis en maillot de bain.

C'est le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, qui a remis à une Alisée visiblement très émue son écharpe de Miss, après que le Président du Comité des Fêtes l'ait coiffé de sa couronne. Martine Vibarel-Carreau et Yvonne Keller ont quant à elles chaleureusement félicité les deux dauphines. Pour finir, le Comité des Fêtes a remis à chacune des sept autres candidates un bouquet de fleurs.

Rendez-vous le 22 juin prochain pour la première sortie officielle de Miss Agde 2008, à l'occasion du Corso Fleuri.







17 et 18 mai Fête du Nautisme

Ne manquez pas la 6ème édition agathoise de ce grand rendez-vous national, dont l'objectif est de favoriser l'accès du plus grand nombre aux pratiques des sports et des loisirs nautiques. Naviguer, plonger, ramer, régater, observer... tout cela sera possible, tout au long du week-end, au Centre-Port du Cap d'Agde. Rendez-vous le samedi à 12h au Village Nautique installé place du Globe pour l'ouverture de l'événement et la signature de la Charte Natura 2000.

20 mai

Forum Alzheimer

"Maladie Alzheimer et syndromes apparentés" telle est la thématique du Forum organisé le 20 mai au Palais des Congrès du Cap d'Agde par le Centre Communal d'Action Sociale sous la présidence du Pr Jeandel. Au programme de cette journée, des conférences, des échanges-débats et des tables rondes. Le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore ouvrira le Forum à 9h en compagnie des élus du CCAS et des Directeurs des Centres Hospitaliers de Sète et Béziers. En clôture de l'événement, un spectacle, ouvert au grand public, sera proposé dès 18h par la Cie des Objets Trouvés. Intitulé "l'irrésistible Agatina Mancini", il sera suivi d'un échange-débat avec les comédiens.

27 mai

Fête des Voisins

Ce grand rendez-vous national sera l'occasion, localement et pour la 4^{ème} fois, de faire la fête et de partager un moment de convivialité entre voisins et voisines d'un quartier, d'un lotissement, d'une rue ou d'un immeuble. L'an passé, la manifestation avait réuni quelque 2 000 personnes sur une cinquantaine de sites. Qui dit mieux ?

a NoteR sur votre agenda

14 et 15 juin

Journées du Terroir

La 8ème édition de cette manifestation désormais incontournable se tiendra comme à son habitude sur le parc de Belle Ile. Comme l'an passé, vous pourrez découvrir, tout au long du week-end, les 6 villages thématiques, ainsi qu'un marché du terroir et de l'artisanat d'art, vous restaurer et assister à de grands rendez-vous: 4ème compétition internationale de pêche aux leurres, animationdécouverte de la tradition taurine et course à la cocarde, spectacle équestre et démonstration de rapaces pour la chasse. Nouveautés 2008 : deux grands tournois de joutes vous seront proposés (le challenge Lacube-Nardonne samedi après-midi et le challenge Viguier-Rumeau le dimanche après-midi) ainsi qu'une démonstration de cavaliers et cors de chasse à l'occasion des 100 ans du Saint-Hubert Club Agathois.

Jusqu'au 24 mai... "Propos d'L", exposition des œuvres

de Champieux et Follona

Pour le plus grand plaisir des yeux, Victorine Follona et Champieux ont décidé d'accrocher tout au long du mois de mai leurs magnifiques toiles aux cimaises de l'espace Molière. Deux artistes, mais un même besoin impérieux : celui d'offrir une peinture dépouillée, toute en nuances et en profondeur. Deux univers semblables mais pourtant si différents qui se conjuguent à merveille. Si les œuvres de Victorine Follona sont de véritables explosions de couleurs entre noirs profonds, rouges violents, verts foncés et bleus durs, celles de Champieux, déclinant uniquement sept couleurs (le rose, le gris, le jaune, le noir, le blanc, le beige et le brun), sont toutes en suggestion, finesse et subtilité. Un joli duo à voir de toute urgence!

etat CiViL

NAISSANCES

PASQUET Eloïse - POTHIER Klara - BROCH Marlé - LUX - - BAYOL Tom - CAZAUX Nils - AZZIMI Marouane - BESSET Melvin - DURAND - POTHIER Frédéric - DELAHAYE Mathis - VILLETET Dan - DÉBROSSE - - RAYNIER Matilde - CREUS Hugo - BOUKABOUS Meriem - TREPALA Emma - MICHELS - GUILLEAUME Eléa - BONNET Ilan - POP Daria - CROUZET Bryanna - JUNCA Lucas - PERRIER Yohan - COLLET Nolan - CHAMPSAUR Capucine - SCHIESTE Mathis - DUKIC Novak - SEVERAC Julie - D'ISANTO Miguel - NARD Gabriel - GALLAND Iloa - HAY Arthur - SMAILI Naël - BAUDET Sofia - LETRUQUE Paolina - NADAL - SANTA Elsie - LANDES Méléna - LAIR Maxence - BOUSQUET - FERNANDEZ Bili - PARTENIO Kenzo - CARRIERE Eryn - VAN-TWEMBEKE Johannes - OUALI Nassim

MARIAGES

SAGNIER Ludovic et PUECH Stéphanie - NEGRO Jonathan et BOU Rita - GAILHARD Nicolas et UNAY Ilkay - ARNAUD Fabien et MILLE Ludivine - BADERGOLL Laurent et GENET Hélène

DECES

FORNER Jean, 57 ans - DESCOL Resilda veuve GARRIGUES, 96 ans - D'ACUNTO Louis, 57 ans - AUBANEL Paulette veuve REYNÉ, 89 ans - GODILLON Marie-Elisabeth veuve GUELLEC, 65 ans - LENOIR Jacques, 80 ans - CHOURRAU Michèle, 52 ans - MUSZYNSKY Alfred, 64 ans - ELOY Yves, 41 ans - FIGUERAS Joseph, 82 ans - MAUS René, 67 ans - DARAN André, 83 ans - NEGROU René, 83 ans - ZARAGOZA Gloria veuve LAFAGE, 90 ans - ABBAL Jean-Pierre, 69 ans - COURTIES Paule veuve DES, 94 ans - VILLA François, 84 ans - MORENO Manuel, 79 ans - BONNET François, 79 ans - BELLUIRE Henri, 73 ans - SIDAK Jiri, 64 ans - FUGUIER Marguerite veuve FABRE, 87 ans - PIETTE Paul, 64 ans - LAZARE Jérémy, 21 ans - RODRIGUEZ Joséphine, 92 ans - PERRET Pierre, 75 ans - ARLABOSSE Célestine veuve MAUREL, 93 ans - KERROTRET Madeleine veuve BORDERIE, 97 ans - SPACCAROTELLA Pascaline veuve PETIT, 92 ans - MALORNI Teresa veuve RAIMONDO, 76 ans - MAS Frédéric, 50 ans - LE BON Ginette, 68 ans - PAGES André, 62 ans - PUY François, 29 ans - CABANE Andrée veuve LALLEVE, 97 ans

